ARANÉIDES

DES ILES

DE LA RÉUNION, MAURICE

ET MADAGASCAR

Cet ouvrage a été publié aux frais de la colonie de la Réunion, sur un vote unanime du conseil général de cette île.

ARANÉIDES

DES ILES

DE

LA RÉUNION, MAURICE

ET MADAGASCAR

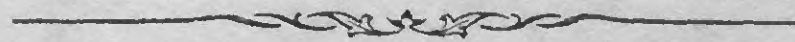
AVEC 14 PLANCHES CONTENANT 118 FIGURES DESSINÉES
D'APRÈS NATURE

PAR

AUGUSTE VINSON

(DE L'ILE DE LA RÉUNION)

Docteur en médecine, Chevalier de la Légion d'honneur,
Membre du Muséum d'histoire naturelle de l'île de la Réunion, de la Société entomologique
de France, etc., etc.



PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN

BELIN FRÈRES

RUE DE VAUGIRARD, 52

1863

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE Mme Ve BELIN.

A SON EXCELLENCE

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. DROUYN DE LHUYS

MEMBRE DE L'INSTITUT,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ACCLIMATATION, ETC., ETC.

TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE

CE LIVRE EST AUSSI DÉDIÉ

AUX MEMBRES DE LA

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU MUSÉUM DE L'ILE DE LA RÉUNION

MM. MOREL, Président.
RICHARD, Directeur du jardin de l'État.
DE RONTAUNAY, Négociant.
MAILLARD, Ingénieur.
BAILLY (Édouard), Commissaire de la marine impériale.
VOIART, Archiviste.
NEVEU, Professeur au lycée impérial.
JACOB DE CORDEMOY, Docteur en médecine.
VINSON (Émile), Pharmacien de première classe.

Leur collègue dévoué,

Auguste VINSON.

ÉTUDE SUR L'ARACHNOLOGIE

DES ILES DE LA

RÉUNION, MAURICE ET MADAGASCAR

Il y a soixante ans environ, Bory de Saint-Vincent, arrêté aux îles de France et de Bourbon dans l'expédition scientifique du commandant Baudin sur les corvettes *le Géographe* et *le Naturaliste,* disait en parlant de l'entomologie de ces îles : « Les Araignées surtout sont extrêmement variées, et si j'eusse eu plus de temps, je les aurais étudiées (1). »

Depuis cette époque, quelques Aranéides ont été recueillies à l'île de France, et placées dans des collections, à cause de

(1) Bory de Saint-Vincent. — Voyage aux quatre principales îles d'Afrique. Tome I, page 225.

leur grandeur et de leur beauté; ou envoyées par des naturalistes, comme Catoire de Bioncourt, Julien Desjardins; mais aucune monographie, comprenant toutes les espèces non encore connues de ces îles, n'avait été faite.

Ce travail, indiqué comme *desiderata* par un homme vraiment ami de la science et qui devint un membre actif de l'Institut, a été l'objet de mes études assidues pendant plusieurs années, en dépit des obligations d'une clientèle lourde et trop honorable pour en décliner la charge et les devoirs.

De plus, j'avais conçu l'ambition ou plutôt la témérité de vouloir faire ce travail avec un grand détail et un soin toujours nécessaire dans ce genre d'études. J'ai tenté de faire l'histoire complète des Aranéides de l'île de la Réunion et de l'île Maurice;

celle des grandes espèces, et celle où la micrographie devient une nécessité. J'ai étudié ces insectes suivant leurs sexes, leurs variétés, suivant leur âge, leurs mœurs et le mode de disposer leurs toiles et de tisser leurs cocons. Souvent après la description à l'œil nu, je l'ai refaite avec le secours du microscope.

C'est en étudiant les mœurs de ces Aptères intéressants, que je suis arrivé à surprendre plusieurs secrets de leur existence, et à reconnaître qu'il fallait aussi voir en eux des *nocturnes* et des *diurnes*. J'ai donné plus loin les caractères de cette division naturelle. Ce fait nouveau est basé sur l'étude des mœurs qui doit peser aussi d'un grand poids dans la balance des considérations zoologiques.

J'avais terminé mon travail sur les Aranéides des îles de la Réunion et Maurice,

lorsqu'une occasion unique vint s'offrir à moi et me permit d'étendre encore le cadre de mes observations. La reine de Madagascar, qui avait toujours fermé son royaume aux étrangers, venait de mourir, et son fils Radama II, né avec un esprit civilisateur et l'amour des arts, appelait à lui ceux qu'avaient jusque-là proscrits les lois barbares de son pays. J'eus le bonheur de faire partie de l'ambassade destinée à représenter la France au couronnement de cet excellent prince J'allais enfin voir cette grande île, l'objet constant de mes rêves, et ces richesses naturelles qui avaient tant de fois excité mon envie!

Pendant le temps que j'ai passé à Madagascar aucun de mes moments n'a été perdu : je marchai avec un intérêt toujours croissant sur une terre où tout était nou-

veau pour moi et souvent aussi pour la science. Je découvris un Indri d'une espèce inconnue que j'ai décrit sous le nom d'*Indris albus* dans un Mémoire envoyé à l'Institut (1). Porté vers une branche de l'histoire naturelle, où j'avais fait quelques découvertes à l'île de la Réunion, je ne négligeai rien pour recueillir, dessiner et décrire de beaux Lépidoptères, dont la forêt d'Alanamasoatrao(prononcezAlanamazote), l'une des grandes de l'île de Madagascar, renferme tant d'espèces splendides et inédites : je pus m'enquérir de la sériciculture indigène de la province d'Imérina, en étudier les éléments et fixer scientifiquement l'espèce de ver qui produit la soie de Madagascar (2). Je recueillis d'autres collections

(1) Voir les Comptes rendus de l'Académie des sciences. (*Séance du* 8 *décembre* 1862.)

(2) — Ibid. Note sur le ver à soie de l'Ambrevate, *Borocera Cajani*, Vinson. (*Séance du* 23 *mars* 1863.)

— Ibid. M. Blanchard. Rapport sur une nouvelle matière textile produite par un ver à soie originaire de Madagascar. (*Séance du* 7 *avril* 1863.)

d'insectes et des spécimens d'oiseaux, de plantes, de conchyliologie et de géologie, et des graines susceptibles de naturaliser à l'île de la Réunion plusieurs végétaux utiles. Mais la partie de l'histoire naturelle qui pour moi devait avoir le plus d'attrait fut nécessairement l'étude de l'Arachnologie : je m'y livrai complétement.

C'est ainsi que j'ai pu réunir à l'histoire des Aranéides des îles de la Réunion et Maurice celle de Madagascar. Non-seulement je fis une collection de tout ce qui s'offrit dans cet ordre, mais je décrivis et dessinai les sujets sur les lieux mêmes.

En entomologie, les collections renferment des moyens puissants de représentation : elles réunissent et conservent les sujets presque à l'état naturel. Seules, les Aranéides font exception : elles échappent à cette ressource précieuse. La mort ap-

porte promptement dans leur aspect des changements profonds de couleur et de forme qui mettent les descriptions en défaut, lorsqu'elles n'ont point été faites sur le sujet vivant. Les divers modes de préparation employés jusqu'à ce jour n'empêchent pas de notables altérations : le dépouillement intérieur de l'abdomen, opération difficile, enlève le duvet dont ces insectes délicats sont revêtus; l'alcool brunit ou détruit leurs couleurs éclatantes, et la dessiccation modifie étrangement leurs formes naturelles. J'ai donc cru devoir obvier à ces inconvénients en dessinant et en peignant moi-même d'après nature et avec soin presque toutes les espèces décrites.

Je me suis efforcé de faire aussi complète que possible l'histoire que j'ai entreprise de ces Aptères intéressants, qui,

dans la classe de ces animaux, s'éloignent des insectes ordinaires, et se rapprochent des êtres plus perfectionnés par leur mode de respiration. Dans cette tâche, j'ai rencontré nécessairement, puisqu'elle n'avait jamais été tentée, un certain nombre d'espèces nouvelles, inconnues, non dénommées et que j'ai dû décrire et nommer. J'ai dû même faire pour une véritable Aranéide de la famille des Araignées, et qui représente la forme des Scorpionides, un genre nouveau (1). Je l'ai fait, non sans quelque regret, je l'avoue ; car multiplier les genres, encombrer les abords de la science, quand la simplicité doit la rendre accessible pour tous, m'a toujours semblé un malheur.

LINNÉ, dont je salue le nom avec la véné-

(1) Voir dans cet ouvrage le genre *Arachnoure* (ἀράχνη, araignée, οὐρὰ, queue), araignée qui porte une queue.

ration que lui doivent tous ceux qui entrent dans le domaine de l'histoire naturelle, s'est attaché d'après sa classification à réunir par les ressemblances. En cherchant les différences, ses successeurs ont désagrégé et désagrégeront bientôt à l'infini les groupes naturels créés par lui, au point que ce grand homme apparaissant aujourd'hui resterait confondu de tant de changements!

J'ai profité de quelques Aranéides qui sont d'une grande dimension et très-fréquentes à l'île de la Réunion, pour étudier sur elles des détails d'organisation anatomique, et pour vérifier les faits avancés par des Aptéristes d'un haut mérite. Ces travaux répétés pour ma propre instruction ont peu d'attraits pour ceux qui demandent du nouveau, et je les passerai sous silence. Cependant, comme le sys-

tème sétifère des Aranéides et quelques détails sur l'appareil sexuel sont des questions intéressantes, j'en dirai quelques mots.

Placé sous le ventre, à sa partie antérieure ou basilaire, l'organe générateur, chez l'Aranéide femelle, est logé dans un pli opposé à la situation des filières : ce pli transversal, ainsi placé, divise la partie sous-abdominale en deux portions, une antérieure courte qui se lie au thorax; l'autre postérieure, plus étendue et qui est libre. C'est à l'extrémité de celle-ci que sont assemblées les filières : c'est aussi contre cette dernière, à sa naissance, que se trouve attaché l'organe générateur de la femelle. Chez notre belle Épéire noire (*Epeira nigra*, VINSON), ce sillon est d'un beau rose qui tranche avec la couleur noire et veloutée du reste de l'Aranéide. Petit,

comparativement à la dimension colossale de cette Épéire, cet organe paraît être en proportion de l'exiguïté du mâle.

Les filières situées chez la plupart à l'extrémité postérieure et libre de l'abdomen, à la pointe de celle-ci, en dessous du ventre, sont au nombre de cinq : trois postérieures plus petites et plus brunes; deux antérieures plus claires et plus charnues; les premières sont très-velues, les deux antérieures le sont moins : chez la belle Épéire dont j'ai parlé, ces dernières sont d'une belle couleur carnée. Au fond, entre les pointes des filières, on voit un orifice à double lèvre; c'est l'orifice anal par où l'insecte projette des excréments d'une couleur blanche et d'une odeur fétide. Ainsi donc la vulve, distincte des cônes sétifères au sein desquels on trouve l'orifice anal, est placée à leur opposite.

J'ai parlé du système sétifère des Aranéides, c'est le point le plus intéressant de l'histoire de ces savantes fileuses : celui par lequel, un jour peut-être mieux appréciées, elles peuvent rendre à notre industrie des services dont il n'est pas permis aujourd'hui de prévoir l'importance. Les Aranéides tisseuses ont une variété de fabrication sur laquelle on ne s'est pas assez arrêté. Suivant leur destination diverse, ces fils ont des couleurs différentes. De cette manière, des Aranéides tendent dans leur toile des fils diversement disposés ou fabriqués : chez certaines Épeires, — les Décorées, — il existe dans la trame tendue pour la chasse un fil couleur d'argent, ou de soie blanche, éclatante, disposé transversalement en zigzag, au milieu de la toile, au-dessus et au-dessous de l'Aranéide. Ce fil, seulement indiqué dans les auteurs,

et dont l'usage inconnu est resté sans explication, a été le sujet de mes études et d'une curiosité persévérante de ma part. On me pardonnera de raconter avec quelque détail, à cause de sa singularité, ce fait qui se rattache à l'objet que nous traitons. Il concerne la belle et riche Aranéide à bandes d'argent, une des plus rares que nous ayons (*Epeira Mauritia,* WALCKENAER), si près dans sa beauté de l'Araignée fastueuse. Cette Épéire ne se trouve que dans les lieux humides, au milieu des herbes fines et argentées par la rosée : c'est là, au sein de ces rêts déliés, qu'elle étale ce fil blanc de soie, disposé en zigzag ou en V, qui exerça vainement la sagacité du naturaliste Dumont, et dont un heureux hasard me fit connaître le singulier emploi et la logique prévoyance. J'avais lu dans le manuscrit de J.-B. Dumont le passage suivant :

« Ce qu'il y a de plus remarquable dans la toile de cette Araignée, c'est un fil qui a la blancheur de la soie, posé verticalement dans le milieu du réseau, en forme de zigzag dans une étendue d'environ deux pouces; je n'ai pu découvrir à quel usage, dit-il, sert ce fil d'une couleur différente des autres parties de la trame, et posé d'une manière aussi particulière. » J'avais rencontré dans une touffe d'asperges une de ces belles Épéires, suspendue au centre de sa toile avec son invariable fil blanc; je ne me lassais pas de venir l'observer chaque jour durant de longues heures : je faisais tomber des mouches, de petits insectes que l'Araignée s'empressait de dévorer, après les avoir habillés comme d'un linceul blanc avec les fils déliés qu'elle faisait pleuvoir de ses filières : ces fils sortaient avec tant de vitesse et paraissaient si serrés

entre eux qu'ils ressemblaient à un jet de vapeur ou de fumée blanche. J'étais déjà loin du premier jour de mes observations, et le mystérieux fil en était toujours là, comme un secret pour moi, lorsqu'enfin pendant que je regardais ma splendide Araignée, une sauterelle que je n'aurais osé lui offrir à cause de sa force, vint donner dans sa toile qui en fut ébranlée : l'Araignée ne fit qu'un bond sur sa proie. Je crus qu'elle n'en viendrait pas à bout : mais elle l'enveloppa dans ce fil blanc, vrai câble de réserve dont les petites proies que je lui avais jetées précédemment n'avaient point nécessité la puissante intervention. — L'usage de ce fil me fut donc révélé. La chasseuse le replaça de nouveau dans sa toile; le lendemain je revins avec une sauterelle de même force, et me promis de contrôler mon observation de la veille.

Le succès de ma prévision fut complet! On comprendra facilement la joie que j'éprouvai de cette découverte, après les longues heures de patience que j'avais mises à la poursuivre. — Aussi cette Araignée, moyenne de grandeur et cependant débile, a besoin de se prémunir à l'avance de fils plus solides que ceux qu'elle fournit spontanément pour arrêter un insecte un peu fort. J'ai vu cette même espèce, attirant à son secours avec l'extrémité d'une de ses pattes cette trame singulière, la couper d'un trait avec ses mandibules, et en enrouler comme d'un ruban l'insecte palpitant qui cherchait à lui échapper : en même temps des fils nombreux sortaient comme une vapeur légère; distribués avec soin et rapidité, ils achevaient de former autour de la proie expirante un vrai linceul de neige. La toile entière d'où l'Épéire

a enlevé ce fil reste vide et endommagée un moment; mais l'habile ouvrière la répare aussitôt avec des rêts nouveaux : et bientôt elle se replace au centre avec un nouveau fil en zigzag, qu'elle a rétabli avec son adresse merveilleuse.

D'autres espèces, les Gastéracanthes de l'île de la Réunion, apportent dans les fils diversement tendus, au milieu desquels elles établissent leurs réseaux réguliers, une confection toute spéciale : comme ces fils sont isolés, assez éloignés les uns des autres, ils sont fabriqués autrement que ceux du réseau intérieur, et présentent à de courts intervalles de petits renflements cotonneux, qui les font apparaître comme interrompus de distance en distance. Ces renflements donnent à la trame au besoin une force et une élasticité plus grandes. Les Gastéracanthes de Madagascar,

plus volumineuses et plus fortes, ne suivent pas cette loi : elles tissent verticalement leurs fils, tout à fait comme les toiles des Épéires.

Il est difficile de s'imaginer la force que certaines Araignées empruntent de leurs fils : j'ai vu un des Pholques qui habitent nos demeures, et dont les pattes longues et fines paraissent ne témoigner que de la faiblesse, se rendre maître d'un Scolopendre énorme, par l'adresse et la multiplicité de ses fils. Celui-ci fut absorbé, sucé, et il ne resta plus que son enveloppe desséchée. Qui eût jamais pensé qu'un si mince agresseur eût réduit un si rude ennemi !

A Madagascar, l'Épéire tuberculeuse jette d'une rive à l'autre, sur des cours d'eau assez considérables, des fils d'une prodigieuse étendue, dans lesquels s'arrêtent des

Libellules nombreuses et de forts Agrions. J'ai observé ce fait sur les eaux courantes des forêts intérieures : on dirait de vrais ponts aériens. A l'île de la Réunion, c'est aux stipes ridés de nos grands Pandanus qui s'élèvent vers le ciel en ouvrant leurs feuilles gladiformes, imbriquées en hélice, que nos gigantesques Épéires attachent leurs fils longs et soyeux, et les établissent d'un arbre à l'autre à la distance de plusieurs mètres. Dans ces réseaux forts, multipliés et très-étendus, on les compte par centaines, vivant en famille et en bonne harmonie. On en trouve de tous les âges, de toutes les grosseurs; ce sont l'Épéire noire et l'Épéire dorée, commensales si bonnes, que des Linyphies viennent s'établir sur leurs grandes toiles pour y glaner les petites proies. Ces faits me parurent si étranges, que je les signalai

au vénérable et savant M. Léon Dufour, dans une longue lettre que je lui écrivis de l'île de la Réunion, en lui retraçant les mœurs et les dessins de ces humbles mais brillantes Aranéoles : « Merci, mille fois merci, me répondait l'illustre savant, de votre communication descriptive et iconographique. Votre travail sur les Araignées de l'île de la Réunion, conçu surtout d'après le plan de la description des figures et de l'étude de l'industrie, des mœurs et du genre de vie : c'est là la véritable histoire des insectes, la science des Réaumur, des Geer, etc... L'étude de la bouche, le nombre et la position des ocelles, la structure des griffes plus ou moins pectinées, forment sans contredit les traits les plus essentiels pour l'établissement des genres, et vous êtes parfaitement dans cette voie de la bonne observation.

» Vos détails sur le singulier parasitisme de vos petites Araignées, vivant en bonne intelligence avec les fabricants légitimes de la grande toile usurpée, ont pour moi et pour la science le plus haut intérêt. » (*Lettre à M. le docteur Auguste Vinson. Saint-Séver. (Landes.) 14 sept. 1861.*)

Dans ces grandes toiles à fils jaunes, ces Aranéoles semblent surtout rechercher instinctivement la protection des grosses Épéires sans lesquelles elles seraient complétement détruites. Là, ces petites Aranéides parasites se suspendent en quantités innombrables, et en les y cherchant, les oiseaux se font prendre par les fils de la grande Araignée. Que de fois, enfant et courant parmi nos beaux gérofliers, j'ai rencontré ces oiseaux, et en particulier notre jolie Mousserolle, le *Muscipeta Bor-*

bonica de Cuvier, enlacés dans les toiles gigantesques de notre grosse Épéire! Que de fois allant, après le coup de fusil, vers le gibier tombé, j'étais dans le nuage de fumée, contrarié moi-même par la toile du monstrueux insecte, au milieu de laquelle je donnais en plein visage. Alors détachant son fil amer et résineux collé à mes lèvres, je ne me doutais pas que la médecine trouverait un jour dans l'emploi de ce tissu, en en formant des pilules, un succédané au sulfate de quinine contre les fièvres intermittentes, et dans l'application de ces mêmes fils amassés et posés en topiques sur les plaies ou sur les piqûres, un remède aux hémorrhagies (1)!

(1) Des travaux ont été entrepris dans ces derniers temps à Mexico et publiés en espagnol par MM. *Raphaël Lucio* et *Ignatio Alvarado* sur le venin des Arachnides et son emploi en thérapeutique. Suivant ces auteurs, ce serait un des plus puissants sudorifiques connus, et un siccatif des plaies les plus rebelles, telles qu'en présentent la syphilis, la lèpre, etc.

Si jamais l'industrie tourne ses regards vers l'exploitation utile des fils de nos Aranéides, c'est assurément à ces Épéires géantes, l'Épéire noire, l'Épéire dorée et à la grosse Épéire de Madagascar, qu'elle devra s'adresser. Jean-Baptiste Dumont et Walckenaer ont déjà fait remarquer à la suite de leur description, que cette dernière espèce donne des fils jaunes «*susceptibles d'être tissés.*» Ces fils, très-forts, très-longs, ressemblent à la plus riche soie couleur orange ou or, que la Chine nous envoie. Il suffit de prendre entre les doigts le volumineux abdomen, ovoïde, allongé, de l'Aranéide et de tourner ce fil sur un fuseau ou sur un dévidoir : la source en semble intarissable. Après avoir ainsi tiré de cet insecte une abondante quantité de soie, il paraît n'en point souffrir, et peut être remis en liberté. C'est avec les fils de cette

Épéire, qu'à l'île Maurice, sous l'administration du général Decaen, les Créoles élégantes tissèrent de leurs mains une splendide paire de gants qu'elles envoyèrent en hommage à l'Impératrice des Français. Un témoin, qui a vu ce chef-d'œuvre de l'industrie coloniale, nous en a fait le plus grand éloge. Chaque jour du reste, le colon, pour garnir le calumet de la pipe élancée avec laquelle il aspire l'enivrante fumée qui faillit suffoquer Bonaparte, se sert de ces fils dont la force et la richesse font regretter que l'esprit d'industrie n'ait point encore tourné ses vues vers ce point. Si l'on arrive un jour à utiliser et à tisser les fils des Aranéides, les Épéires noire ou dorée se recommanderont surtout par leur volume énorme et par leurs fils longs, forts et d'une belle couleur naturelle : de plus, elles peuvent vivre en familles

et s'accommoder, sans en souffrir, à tous les genres de climats : ainsi, sur les rivages où la chaleur est extrême, dans nos montagnes où le froid est rigoureux, dans les lieux secs et dans les lieux humides, ces fortes Aranéides semblent se trouver dans leur milieu naturel. Cette race peut être introduite en France, et y ouvrir un champ nouveau à l'industrie sérigène déjà éprouvée si cruellement ailleurs. On pourrait filer avec un égal succès les nombreux cocons de la division des Opuntiées(1). Une heureuse tentative en ce genre paraît avoir été faite en Amérique : mais on n'a pas donné suite à ce premier essai, ce qui ne préjuge en rien l'avenir d'une pareille industrie si elle était de nouveau reprise.

Puisque ce sujet me conduit à parler

(1) Leur cocon est de la grosseur d'un œuf de pigeon... il peut se filer en entier et peut se carder sans préparation. » (Walck., *Hist. des Ins. Aptères*, t. II, p. 143.)

des Aranéides sous le rapport de leur utilité pour l'homme, je vais rappeler un fait.

L'usage alimentaire des Araignées n'est pas étranger aux naturels de Madagascar déjà habitués à faire une consommation culinaire de sauterelles et de larves de plusieurs insectes (Papillons et Coléoptères). J'avais pris en traitement chez moi, à l'île de la Réunion, un jeune Hova atteint des fièvres de la côte et d'une dysenterie chronique. Cet homme était réduit au marasme le plus complet. Je le vis un jour revenir des champs avec un objet qui me parut être au premier abord une grappe de gros raisins noirs. C'étaient des Épéires dont l'abdomen est ovoïde et d'un beau noir bleuâtre (*Epeira nigra,* VINSON). Il avait réuni ces Araignées en grappes. Il les fit rôtir et dévora ce mets singulier. Était-ce à titre d'aliment ou de médecine?

Quoi qu'il en soit, il se remit et fut bientôt guéri. — J'ai su depuis, pendant mon voyage à Madagascar, que la belle Épéire de ce pays (*Epeira Madagascariensis*, Vinson), connue dans cette île sous le nom de *Hala-bé*, est recherchée des naturels, qui la font frire à la graisse et la considèrent comme un mets délicat.

Si l'on examine l'étendue restreinte des îles de la Réunion et Maurice, le nombre des Aranéides qu'elles renferment paraît assez considérable, ainsi que l'avait déjà fait observer Bory de Saint-Vincent; elles sont aussi d'une grande variété. Les genres que l'on y rencontre, les races, les espèces et les variétés forment l'objet d'une étude vraiment intéressante. L'hiver, en effleurant à peine nos climats, et en laissant toujours dans l'atmosphère les conditions d'une température douce et clémente, permet à ces

insectes de vivre, de se montrer et de se reproduire en tout temps. Le soleil tropical allume sur la livrée de plusieurs les plus brillantes couleurs. Ce même soleil, en favorisant leur fécondité, rend quelques espèces innombrables : telles sont l'Épéire dorée, l'Épéire noire, l'Épéire de l'île Bourbon (*Epeira Borbonica,* VINSON); celles dont l'abdomen est bifide et qui se rangent autour du type indiqué par M. Léon Dufour, sous le nom d'Épéire de l'opuntia (*Epeira opuntiæ,* L. DUFOUR). On les trouve en grande abondance au milieu des cactus et de nos agaves, si communs aux îles de la Réunion, Maurice et Madagascar, sous ce rapport pareilles au midi de l'Espagne et à l'Algérie. Ces Aranéides vivent dans toutes les régions des trois îles, aussi bien sur le littoral que dans l'intérieur. L'Épéire de l'opuntia et ses nombreuses variétés,

l'Épeire pourprée (*Epeira purpurea*, Vinson), et l'Épeire blonde (*Epeira flava*, Vinson), dont le corps est arrondi, incliné et bifide postérieurement, ont des toiles blanches disposées en orbes comme des ombrelles renversées, et dont la finesse offre l'idéal des plus légers tissus de dentelles.

Qui ne s'est arrêté à la vue de cette belle Épeire à bandes d'argent et aux raies d'ébène ou de velours, qui étale sa toile régulière et déliée le long des ruisseaux, parmi les longues herbes chargées de rosée et de fraîcheur, et qui, se trouvant également aux îles de la Réunion, Maurice et Madagascar, ne mérite que pour un tiers le nom d'Épeire Mauricienne (*Epeira Mauritia*), que lui a donné Walckenaer! — et à la vue de cette autre, non moins belle, amie des régions froides et

élevées de notre île de la Réunion et qu'on s'épuiserait vainement à chercher sur nos rivages ou dans nos habitations du littoral. Cette Aranéide d'un certain volume, assez forte pour être classée parmi les grandes espèces du genre, a les pattes longues et souvent d'un beau noir vernissé; la tête et le thorax sont de la même couleur; mais son abdomen, tour à tour ovoïde ou triangulaire, offre la surface éclatante et polie de la cerise ou celle d'une grenade mûre. Quelques-unes de nos Épéires nocturnes, ternes tout le jour, présentent à la lumière artificielle le brillant d'argent de leur duvet soyeux.

La grandeur de quelques-unes de nos Aranéides et leur beauté les ont signalées à l'attention des naturalistes : ils en ont recueilli et étudié un certain nombre, c'est ainsi que j'ai pu en trouver de figurées ou

de décrites, mais la plus grande partie est jusqu'ici restée inconnue. C'est de l'île Maurice que provenaient celles qui ont été étudiées déjà. Une Société d'histoire naturelle, établie dans cette île, a dû, par ses relations avec des savants du Muséum de Paris, favoriser ces envois, et leur a fait prendre place dans les descriptions scientifiques des Aptéristes. Nos deux Olios se trouvent ainsi décrits dans Walckenaer; notre Épéire dorée, notre Épéire Mauricienne s'y rencontrent aussi. Le même auteur rapporte que Julien Desjardins lui a envoyé en grand nombre l'Épéire assidue (*Epeira assidua*, Walck.); la Linyphie zonée (*Linyphia zonata*, Walck.) lui vient de la même source. Une Tétragnathe prolongée (*Tetragnatha protensa*, Walck.), collection du célèbre Lamarck, a été envoyée de l'île Maurice. Catoire de Bion-

court a fait connaître la Plectane de cette île. Comme on le voit, quelques-unes de nos richesses étaient déjà décrites, mais toutes ne l'étaient point, et c'est cette considération qui a inspiré mes travaux dans cette région du domaine de l'histoire naturelle.

Sous ce rapport, l'île de la Réunion était une mine encore intacte et inexploitée; et si quelques sujets de sa Faune ont été décrits, elle le doit uniquement à l'existence à l'île Maurice d'un certain nombre d'Aranéides tout à fait semblables. Cependant, par une singularité inexplicable qui, d'ailleurs, se retrouve pour ces deux îles dans une série d'êtres plus élevés, certaines espèces particulières à l'une sont totalement inconnues à l'autre : ainsi le genre Artèma, qui donne l'Artème Mauricienne (*Artema Mauritia,*

Walck.) n'existe pas à l'île de la Réunion : l'Épeire assidue (*Epeira assidua,* Walck.) est aussi particulière à la première colonie. Par une réciprocité bizarre, l'Épéire de l'île Bourbon (*Epeira Borbonica,* Vins.) ne se rencontre pas à l'île de France. Ainsi, malgré des liens communs, des différences se montrent et impriment partout, à chaque coin de la terre ou du globe, sa physionomie spéciale.

A côté du genre *Epeira* dont je viens de parler, une charmante Aranéide, la Plectane de l'île de la Réunion (*Gasteracantha Borbonica,* Vins.) est différente de celle de l'île Maurice (*Plectana Mauritia,* Walck.). Cette espèce présente à la Réunion une variété bien rare, mais que j'ai parfaitement observée : elle est toute blanche, avec le poli et l'éclat de la porcelaine, et porte une raie dorsale noire sur le

milieu du test. L'île Madagascar, ainsi que je l'exposerai plus loin, est dotée en ce genre de deux belles espèces des plus remarquables.

J'ai rencontré dans le joli genre Attus de Walckenaer (Saltique, *Salticus* de Latreille) des représentants nombreux pour les îles de la Réunion et Maurice. On les voit partout faire une guerre utile, incessante et acharnée aux mouches et aux moustiques : ils sont répandus sur les parois des habitations, sur les vitres des demeures, sur les palissades et dans les jardins. Leur vivacité est extrême, leur thorax est mobile, leurs yeux d'inégale grandeur et si habilement disposés épient leur proie : leur intelligence paraît grande. J'ai pu, parmi ces Aranéides curieuses, compter jusqu'à neuf espèces pour les trois îles : elles me paraissent inédites et ne

pas se trouver, malgré les recherches que j'ai faites, parmi les espèces Africaines de Walckenaer. J'ai divisé ces Attus, comme on l'a fait dans Cuvier, en deux sections, suivant la conformation circulaire ou allongée du céphalothorax. Parmi ceux de Madagascar, j'en ai trouvé un de couleur rose, à bandes blanches et à raies noires, qui doit certainement figurer parmi les plus jolis du genre.

J'ai donné sur notre Tétragnathe unique, mais très-variée, des détails de mœurs encore peu connus. Un Aptériste moins timide aurait pu sans doute trouver des sujets nouveaux dans ces variétés, et étendre ainsi la seule espèce que nous possédons pour les trois îles, et que Walckenaer a rencontrée dans la collection de Lamarck. C'est sur cet exemplaire de la Tétragnathe prolongée (*Tetragnatha protensa*,

Walck.) que cet auteur a fait sa description si exacte. Ses mandibules sont placées horizontalement, et chez les mâles sont terminées par de petits cônes bien faits, emmanchés à de longs appendices filiformes.

Deux des représentants du genre Linyphie (*Linyphia*) m'avaient causé quelque embarras, à cause de leur forme *épéiride*, de leur parasitisme singulier et sans exemple dans l'histoire des Aranéides, et en raison aussi du rostre qui terminait leur tête en avant. Tant de caractères me semblaient si étranges que j'étais indécis de savoir où les placer. Habillées d'or, de nacre et d'argent, rehaussées du rouge vif et du noir qui se montrent sur leur abdomen, ces Aranéides me rappelaient et me faisaient regretter les *Argyopes* de Latreille, parmi lesquelles elles eussent été

si bien classées autrefois ! Mais la méthode de Walckenaer ayant rayé ce genre établi sur des caractères trop peu anatomiques, j'ai dû un moment me résoudre à mettre ces espèces curieuses comme on les trouve dans la nature, à la suite des Épéires dont elles imitent les formes, la beauté et l'élégance sous de plus petits volumes. J'avais, instinctivement et sans le savoir, obéi aux idées de Walckenaer en les rapprochant des Épéires, puisque cet Aptériste leur donne le surnom d'*Épéirides* joint au nom de Linyphie (d'où Linyphies épéirides); j'avais également subi sa propre hésitation en cherchant un moment à en former un genre nouveau. Walckenaer était à l'égard de leur classification en proie à quelque incertitude dont il semble chercher à se justifier par ces mots : « C'est uniquement d'après la forme de la

» bouche de cette espèce (la *Linyphie zo-*
» *née*), que je conclus qu'elle appartient
» au genre Linyphie, avec toutes celles
» de cette famille dont la bouche a la
» même forme (1). » — Seulement le carré oculaire avancé porté sur une sorte de rostre me causait, comme à lui, quelque gêne, et je m'ouvris de cet embarras à l'excellent M. Léon Dufour, auquel j'envoyai des dessins très-exacts et des documents sur tous les points de ce problème arachnologique. « La seule distribution des yeux,
» si identiques dans les deux espèces, »
m'écrivait ce vénérable savant, « a une
» valeur générique incontestable. Quoique
» cette distribution et ce nombre placent
» votre Aranéole parmi les *Epeira*, cepen-
» dant je ne vois rien d'analogue dans
» celles-ci et les genres adjacents avec ce

(1) Walckenaer. *Hist. des Insectes Aptères*. Tome II, p. 282.

» carré éloigné des autres yeux gémi-
» nés et subcontigus. C'est sans doute la
» forme atténuée de la partie antérieure
» du céphalothorax qui a rendu nécessaire
» pour l'acte de la vision cette position
» du carré oculaire au bout de cette sorte
» de rostre. Celui-ci, envisagé en profil,
» rappelle singulièrement la tête de notre
» *Fulgora Europæa,* et l'abdomen de vo-
» tre seconde espèce est l'image de l'*E-*
» *peira conica.* Mais je ne vois rien ni
» dans Walckenaer, ni dans Savigny qui
» puisse se rapporter à vos aranéoles quant
» à la distribution des ocelles;... quant à
» la forme et à la composition de la bou-
» che, on les retrouve dans toutes les
» *Épéires linyphies,* etc. »

En raison de leur conformation, de ce carré avancé des yeux, de leur habitat singulier, de leur petit cocon jaune ou rouge,

mais toujours bi-conique, suspendu à un fil et flottant comme un ballon (1), je pense que j'aurais pu séparer ces trois aranéoles des Linyphies ordinaires, et former un genre nouveau. Mais, guidé par la Linyphie zonée, j'ai rangé la Linyphie parasite (*Linyphia parasita,* Vins.) dont il s'agit, et sa congénère, la Linyphie argyrode (*Linyphia argyrodes,* Walck.), à laquelle la seconde espèce que j'ai rencontrée paraît se rapporter, dans le genre des Linyphies épéirides de Walckenaer.

J'arrive à un genre qui n'offre, pour les îles de la Réunion et Maurice, qu'une seule espèce, légèrement variée en blond pâle, c'est le Sphase (*Sphasus*). Pour la forme, le volume et un peu pour la disposition singulière des ocelles, j'ai trouvé

(1) J'ai figuré ce cocon : il est commun à la Linyphie parasite, à la Linyphie zonée et à la Linyphie argyrode. On aperçoit d'une manière assez confuse les œufs qu'il renferme. *V. Pl.* xi, *fig. k.*

toujours que ce genre avait quelque analogie (du moins pour l'espèce particulière à ces deux îles) avec le genre Attus; mais il n'en est plus de même pour les beaux Sphases aux longues pattes et aux riches couleurs, répandus sur tous les points de Madagascar.

Aux îles de la Réunion et Maurice, le genre Lycose (*Lycosa*) est représenté par de petites espèces, mais l'île de la Réunion, particulièrement, en renferme deux plus grandes. Ces dernières habitent nos zones intérieures et occupent une station fort élevée au-dessus du niveau de la mer. Une d'elles, la plus grande et dont l'aspect sinistre rappelle son singulier habitat, a été recueillie, à notre intention, sur le *dôme même du volcan* par notre ami et compatriote le docteur Jacob de Cordemoy.

Au sein des appartements, outre l'Olios

leucosie, on rencontre plusieurs Aranéides dont les couleurs sans éclat semblent indiquer que leur vie se passe à l'ombre et dans les recoins obscurs : ce sont, dans le genre Ulobore (*Uloborus*), une espèce nocturne, aux teintes cendrées, s'étalant sur sa toile à tissu lâche, et différente de celle dédiée à Walckenaer : deux autres espèces habitent les jardins et les vergers. A côté de la première (l'Ulobore de Bourbon, *Uloborus Borbonicus,* Vins.), nous avons rencontré, toujours dans le même habitat, deux Pholques nouveaux : le *Pholcus Borbonicus* dont les longues pattes, de la couleur du talc, rappellent le Pholque phalangide, mais qui n'en constitue pas moins une espèce distincte, à laquelle j'ai donné le nom de mon pays, où elle est si commune, qu'elle habite les chambres et les appartements, en compagnie de l'homme,

pour le délivrer des insectes nuisibles ou incommodes; puis une autre espèce beaucoup plus grêle.

Dans les mêmes lieux se trouve aussi la Scytode thoracique (*Scytodes thoracica*, Latr.) et sa congénère la Scytode amarante (*Scytodes amarantea*, Vins.). La première se présente dans notre île sous de si forts volumes et est si commune, qu'on est porté à croire, comme le pensait Walckenaer, qu'elle est originaire des pays chauds, et qu'elle a été accidentellement importée en Europe, car elle ne peut dépasser la zone des climats tempérés. Quant à la Scytode amarante, elle est entièrement nouvelle, fort répandue à l'île de la Réunion, et d'un volume supérieur à celui de la thoracique. Maurice, la Réunion et Madagascar possèdent chacune un Sélénops spécial; celui de l'île Maurice est d'un

brun foncé : il est signalé dans l'ouvrage de Cuvier.

Dans la division naturelle que nous allons faire connaître, les Aranéides dont je viens de parler, c'est-à-dire les Olios, les Pholques, les Scytodes et les Sélénops, vont être l'objet de détails particuliers qui nous dispensent de nous étendre maintenant sur leur sujet.

Parmi les Aranéides des îles de la Réunion et Maurice, aucune n'a jusqu'à ce jour produit d'accident appréciable. Je n'ai jamais constaté les effets de la morsure de notre grosse Épéire elle-même, dont les mandibules sont si fortes et les crochets si aigus. L'Olios leucosie est quelquefois, à tort peut-être, accusé de s'être laissé aller à la tentation de mordre les bras de nos jolies dormeuses, et d'y avoir un moment éveillé les roses sur les lis; mais n'est-ce

pas là une accusation calomniatrice? Disséquant un jour une Araignée ordinaire, je me touchai la partie latérale du cou avec le doigt humecté sans doute du liquide venimeux, j'éprouvai presque en même temps une brûlure; une rougeur survint, puis une ampoule qui creva et me laissa la partie au vif; mais là se borna cet incident. — Il n'en est pas de même pour quelques Aranéides de la grande île Africaine.

On sait, d'après de Flacourt et tous ceux qui ont écrit sur Madagascar, que c'est dans les Aranéides qu'il faut placer les animaux les plus venimeux de cette île. Ces Araignées dangereuses, au dire des habitants, sont de deux sortes : une noire, petite, à l'abdomen bombé et rond; sa longueur est de dix millimètres, elle porte une tache d'un beau rouge de feu à sa partie postérieure et une bande de même cou-

leur, mais transversale sur le devant de l'abdomen. Entre ces deux taches rouges, neuf petits points blancs sont disposés symétriquement sur trois lignes formées chacune de trois points. Les pattes sont fines : la première paire et la quatrième sont les plus longues. Cette Araignée porte à Madagascar, parmi les Hovas, les Bétanimènes et les Betsimsaracks, le nom de *Menavoude* (qu'on écrit *Ména-vodi*) et qui signifie *cul-rouge*. Un accord unanime sur le danger de sa morsure existe dans tous les lieux que nous avons parcourus, bien que le nom sous lequel on désigne cette Aranéide diffère dans quelques provinces. Étienne de Flacourt, le premier auteur qui en parle, s'exprime ainsi : « Il y a une » autre espèce d'insecte que l'on nomme » *Vancoho*, c'est une Araignée qui a un » gros ventre rond et noir, qui est la plus

» dangereuse bête qu'il y ait; car quand
» elle a piqué un homme, il tombe aussi-
» tôt en syncope et est pire que le scor-
» pion. Il y a eu de nos nègres qui en ont
» été piqués, qui ont été deux jours en
» pamoison, froids comme glace (1). » Les indigènes, pour combattre ces phénomènes, qui, suivant eux, produisent la mort, prescrivent des infusions de plantes du pays et exposent le malade à un très-grand feu. Cette médication, toute diaphorétique, ferait penser que le poison serait éliminé par les sueurs, en même temps que la réaction se produirait. A Tananarive, on assure que l'on peut conjurer tous ces accidents en faisant immédiatement une incision sur la piqûre et en cautérisant avec un fer rouge. Je pense

(1) Etienne de Flacourt. *Hist. de la grande île de Madagascar*, page 156.

qu'avec l'ammoniaque, comme pour la morsure de la vipère, on parviendrait au même résultat. Nous avons été assez heureux pour nous procurer quelques-unes de ces Araignées *ménavoudes:* elles étaient indéterminées encore dans la science. Certainement je ne sais que penser du danger qu'on attribue à la morsure de cette Aranéide, et je n'ai pu vérifier quel en était l'effet; mais je suis arrivé à un résultat bien curieux en cherchant à classer cet insecte. C'est que cette ménavoude prend place à côté du *Ladrodecte malmignatte* de l'île d'Elbe et de la Corse, dont la piqûre est réputée aussi pour être mortelle, et à côté du *Ladrodecte assassin* de la Martinique dont le venin présente une égale malignité. Il est bien certain qu'en formant leur opinion sur le Ménavoude et sa piqûre, les naturels de Madagascar igno-

raient les faits particuliers aux Ladrodectes d'Europe et d'Amérique.

L'autre Araignée de Madagascar, dont la piqûre est aussi réputée mortelle ou dangereuse, est le Fouque (qu'on écrit *Foka*). Elle a la forme d'un petit Crabe long de onze millimètres; le céphalothorax est fort et bombé : l'abdomen aplati est trapézoïde, plus rétréci en avant; tout le corps est tuberculeux; les pattes courtes, fortes, ramassées, sont semées d'aspérités à la manière d'un Crustacé du genre Parthénope. Sa morsure est, dit-on, suivie d'enflure qui commence par la partie lésée et se propage à tout le corps. Les Malgaches, dont la superstition en toutes choses est grande, sont arrivés jusqu'à penser que le souffle seul de l'animal suffisait pour produire cet effet. M. H. Lucas, auquel j'ai montré une de ces Aranéides singulières,

a reconnu qu'elle appartenait au genre Thomise (*Thomisus*).

L'Arachnologie de Madagascar est assurément la partie la plus neuve de l'entomologie de cette grande île. La majorité des Aranéides sont les mêmes qu'à l'île de la Réunion et à l'île Maurice. On y trouve les belles espèces de ces deux îles; mais autour de ce lot commun vient se ranger pour Madagascar une faune spéciale où chaque découverte est une nouveauté. Il n'en peut être autrement, car pendant que les autres branches de l'histoire naturelle y étaient plus ou moins étudiées, celle-ci était complétement délaissée. Les côtes de Madagascar sont d'abord peu riches en Aranéides; elles doivent cette pauvreté relative, je le suppose, au nombre des oiseaux insectivores très-abondants dans cette partie du litto-

ral. Souvent de Tamatave à Andévourante, où l'on chemine dans les bois de la côte, j'ai vu de grandes toiles veuves de l'insecte qui les avait tissées, et largement déchirées par leur centre. A mesure qu'on s'élève, et surtout en gravissant dans la forêt, cette faune s'enrichit davantage.

On trouve d'abord, comme nouveautés à Tamatave, une Gastéracanthe noire avec des bandes blanches; un Atte dont la livrée rose est charmante; un autre d'un beau noir foncé et brillant avec un losange d'un blanc pur sur le corselet; une Épéire qui se rencontre dans toutes les parties de Madagascar, que j'ai nommée Épéire livide (*Epeira livida,* VINS.) : elle est commune et se montre sous de beaux spécimens à Andévourante, dans les villages de l'intérieur jusqu'à Tananarive. Sur la côte j'ai aussi trouvé parmi les espèces

déjà signalées, l'Ulobore de Bourbon (*Uloborus Borbonicus*, Vins.) à Tamatave; l'Épéire de l'opuntia (*Epeira opuntiæ,* Léon Duf.) de cette dernière ville jusqu'à la capitale; l'Atte à taches blanches à Andévourante. A deux journées de ce dernier village, j'ai commencé à voir à Manambounitra la plus grosse Épéire de Madagascar (*Epeira Madagascariensis,* Vins.) de la famille des tuberculées, noire, belle, argentée, avec des points et des dessins jaunes, dont l'un simule, sur le devant de l'abdomen, l'impression d'un diadème d'or. L'Épéire dorée (*Epeira inaurata,* Walck.) existe dans Madagascar avec toutes ses variétés. J'ai rencontré à l'intérieur, entre les chaînes des montagnes d'Ankay et celle des monts d'Ankove, la jolie Épéire Mauricienne (*Epeira mauritia,* Walck.), sur les bords de la rivière du Mandraka. L'O-

lios leucosie (*Olios leucosius,* Walck.) se montre dans tous les villages malgaches. C'est dans la belle forêt d'Alamasaotrao que j'ai recueilli la singulière Épéire en forme de mitre (*Epeira mitralis,* Vins.), dont la couleur ressemble à celle du liége : détachée de son fil, cette Aranéide se perche sur une branche et l'embrasse à la manière d'un oiseau : c'est également dans l'intérieur et sur les cours d'eau, qu'on rencontre fréquemment une très-jolie Épéire d'un beau noir, à l'abdomen cordiforme, chargé de tubercules blancs sur l'avant (*Epeira tuberculosa,* Vins.), à la tête couverte d'épines et d'un duvet blanc : elle jette de très-longs fils sur les rivières.

A Tananarive, la présence des Aranéides, contrairement à celle des autres insectes, ne cesse pas, mais reste entière et féconde. Un jeune ministre de Radama II,

auquel je donnais des soins médicaux, aidait mes conquêtes en envoyant recueillir des Aptères dans les diverses directions de la province d'Imérina. L'Épéire lugubre existe abondamment dans la ville même de Tananarive ; dans ses jardins on voit une belle espèce d'Olios (*Olios Madagascariensis,* VINS.) et un Philodrome blanc très-curieux (*Philodromus niveus,* VINS.); le soir les rochers et les parois externes des demeures sont tapissés par un Sélénops qui commence à être abondant à partir des premières stations de l'intérieur.

Je viens de passer en revue les principaux faits de l'Arachnologie de la Réunion, de Maurice et de Madagascar. Le résultat de cette étude me conduit aux conclusions suivantes : c'est qu'un lien commun, ici comme pour toutes les autres

branches de l'histoire naturelle, unit la Faune des trois îles. De même qu'on trouve des oiseaux, des végétaux, des lépidoptères et d'autres insectes qui sont la propriété commune de ces îles, de même j'ai rencontré des Aranéides qui appartiennent à la fois à la Réunion, à Maurice et à Madagascar; puis d'autres qui existent à la Réunion et à Maurice, et d'autres enfin qui caractérisent exclusivement la faune particulière de chacune de ces îles.

I.

Aranéides communes aux trois iles de la Réunion, Maurice et Madagascar.

Atte à taches blanches (*altus albo-oculatus*. Vins.) — Olios leucosie (*Olios lucosius*. Walck.) — Pholque de l'île Bourbon (*Pholcus Borbonicus*. Vins.) — Épéire dorée (*Epeira inaurata*. Walck.)— Épéire Mauricienne (*Epeira Mauritia*. Walck.) — Épéire de l'opuntia (*Epeira opuntiæ*. Léon Duf.) — Épéire blonde (*Epeira flava*. Vins.) — Épéire isabelle (*Epeira isabella*. Vins.) — Épéire *lugubre* (*Epeira lugubris*. Walck.) — Tétragnathe prolongée (*Tetragnatha protensa*. Walck.) — Ulobore de Bourbon (*Uloborus Borbonicus*. Vins.)

II.

ARANÉIDES COMMUNES AUX DEUX ILES DE LA RÉUNION ET MAURICE.

Lycose noire (*Lycosa nigra.* Vins.) — Lycose grise (*Lycosa cinerea.* Vins.) — Sphase de Dumont (*Sphasus Dumontii.* Vins.) — Atte muscivore (*Attus muscivorus.* Vins.) — Atte africaine (*Attus africanus.* Vins.) — Atte lugubre (*Attus lugubris.* Vins.) — Atte à taches blanches (*Attus albo-oculatus.* Vins.)—Atte variable (*Attus variabilis.* Vins.)—Atte marron (*Attus nigro-fuscus.* Vins.) — Atte rayé (*Attus lineatus.* Vins.) — Olios captieux (*Olios captiosus.* Walck.) — Pholque de l'île Bourbon (*Pholcus Borbonicus.* Vins.) — Épéire dorée (*Epeira inaurata.* Walck.) — Épéire Mauricienne (*Epeira Mauritia.* Walck.) — Épéire de l'opuntia (*Epeira opuntiæ.* Léon Duf.) — Épéire blonde (*Epeira flava.* Vins.) — Épéire lugubre (*Epeira lugubris.* Walck.) — Épéire isabelle (*Epeira isabella.* Vins.) — Tétragnathe prolongée (*Tetragnatha protensa.* Walck.) — Ulobore de l'île Bourbon (*Uloborus Borbonicus.* Vins.) — Linyphie parasite (*Linyphia parasita.* Vins.) — Linyphie zonée (*Linyphia zonata.* Walck.)

III.

ARANÉIDES PARTICULIÈRES A L'ILE DE LA RÉUNION.

Scytode thoracique (*Scytodes thoracica.* Latr.) — Scytode amarante (*Scytodes amarantea.* Vins.) — Lycose du volcan (*Lycosa vulcani.* Vins.) — Lycose de Salazie (*Lycosa Salaziana.* Vins.) — Dolomède de l'île Bourbon (*Dolomedes Borbonicus.* Vins.) — Sélénops de Dufour (*Selenops Dufourii.* Vins.) — Clubione créole (*Clubiona insularis.* Vins.) — Drasse de Maillard (*Drassus Maillardii.* Vins.) — Pholque allongée (*Pholcus elongatus.* Vins.) — Agélène de l'île Bourbon (*Agelena Borbonica.* Vins.) — Épéire de l'île Bourbon (*Epeira Borbonica.* Vins.) — Épéire ondulée (*Epeira undulata.* Vins.) — Gastéracanthe de l'île Bourbon (*Gasteracan-*

tha Borbonica. Vins.) — Gastéracanthe blanche (*Gasteracantha alba.* Vins.) — Linyphie verte (*Linyphia viridis.* Vins.) — Linyphie dorée (*Linyphia inaurata.* Vins.) — Théridion de l'île Bourbon (*Theridion Borbonicum.* Vins.)

IV.

Aranéides particulières a l'ile Maurice.

Épéire assidue (*Epeira assidua.* Walck.) — Épéire Latreille? (*Epeira Latreilla.* Walck.) — Épéire australe (*Epeira australis.* Walck.) — Artème de l'île Maurice (*Artema Mauritia.* Walck.) — Thomise rugueuse (*Thomisus rugosus.* Walck.) — Gastéracanthe de l'île Maurice (*Gasteracantha Mauritia.* Walck.) — Sélénops de l'île Maurice (*Selenops Mauritianus.*)

V.

Aranéides particulières a l'ile de Madagascar.

Lycose de Madagascar (*Lycosa Madagascariensis.* Vins.) — Sphase de Madagascar (*Sphasus Madagascariensis.* Vins.) — Sphase de Lucas (*Sphasus Lucasii.* Vins.) — Atte de Tamatave (*Attus Tamatavi.* Vins.) — Atte de Madagascar (*Attus Madagascariensis.* Vins.) — Sélénops d'Imérina (*Selenops Imerinensis.* Vins.) — Philodrôme blanc (*Philodromus niveus.* Vins.) — Olios verte (*Olios viridis.* Vins.) — Olios de Madagascar (*Olios Madagascariensis.* Vins.) — Olios de Tananarive (*Olios Imerinensis.* Vins.) — Latrodecte érèbe (*Latrodectus erebus.* Walck.) — Latrodecte ménavoude (*Latrodectus menavodi.* Vins.) — Agéléne de l'île Bourbon (*Agelena Borbonica.* Vins.) — Épéire de Madagascar (*Epeira Madagascariensis.* Vins.) — Épéire tuberculeuse (*Epeira tuberculosa.* Vins.) — Épéire mitrale (*Epeira mitralis.* Vins.) — Épéire de Coquerel (*Epeira Coquerelii.* Vins.) — Épéire livide (*Epeira livida.* Vins.) — Épéire ondulée à la tache de pourpre (*Epeira rubro-maculata.* Vins.) — Gastéracanthe de Madagascar

Gasteracantha Madagascariensis. Vins.) — Gastéracanthe belle (*Gasteracantha formosa.* Vins.)

En reportant un moment les yeux sur la classe des Aranéides particulières à l'île Maurice, je ferai observer, comme singularité des plus remarquables, que des deux seules espèces qui composent le genre Artème (*Artema*), l'une est exclusive à l'île Maurice, sans même appartenir à l'île de la Réunion, placée cependant si près d'elle.

Je ne terminerai pas ces considérations préliminaires, où l'attrait d'un sujet favori m'a emporté déjà loin, sans parler de Jean-Baptiste Dumont, dont le nom est revenu déjà plusieurs fois sous les yeux du lecteur et dont les notes manuscrites m'ont été d'un utile secours pour l'arachnologie de l'île Maurice. C'est un devoir pour moi de rappeler le souvenir de ce naturaliste,

demeuré inconnu par suite des événements qui vinrent briser sa carrière.

A cette biographie se lie d'ailleurs la mémoire d'un voyage scientifique qui fit quelque bruit au commencement de ce siècle.

Le 26 Vendémiaire an VIII (18 Octobre 1799) une expédition sortait des bassins du Havre, sous les ordres du capitaine de vaisseau Baudin, pour faire des découvertes dans l'océan Pacifique. Elle était composée de deux corvettes, *le Géographe* et *le Naturaliste*, et emportait une pépinière de jeunes savants, dont plusieurs, par la suite, devaient devenir célèbres : Bory de St-Vincent, Péron, Michaux, qui ont acquis dans les sciences des titres à la reconnaissance des peuples et une place dans la biographie des hommes utiles.

L'esprit français qui s'égaie de tout, en

voyant monter à bord cette troupe de jeunes gens, dont cinq zoologistes, des chirurgiens, des botanistes comme Guichenot, des peintres d'histoire naturelle comme Milbert et Lesueur, un chimiste comme Délisse, les classait, par ordre de mérite déjà connu, en savants, demi-savants et quarts de savants. Il se trompait toutefois, car tous avaient dans un genre différent un talent et des connaissances qui pouvaient les mettre sur un même rang.

Dans cette colonie d'élite se trouvait un homme âgé de vingt-huit ans, né à Malaunay (Seine-Inférieure) : il se nommait JEAN-BAPTISTE-DÉSIRÉ DUMONT, était officier de santé et attaché à la commission scientifique de l'expédition au titre de Naturaliste adjoint, chargé surtout de la partie entomologique du voyage; il devait cette

faveur à M. de Lacépède, et son ordre d'embarquement lui assignait *le Naturaliste*, corvette que commandait M. Hamelin.

Le sort a parfois de singuliers caprices : la vie de J.-B. Dumont, arrêté tout à coup au début d'une carrière qui devait lui fournir une gloire qu'il négligea, nous en montre la preuve.

Dumont avait bien plus de valeur scientifique que plusieurs de ses collègues, un talent descriptif plus complet : il avait, comme par anticipation, une tendance naturelle aux méthodes modernes d'observation, enfin une vraie vocation de savant, à en juger par quelques notes manuscrites dont nous avons eu le bonheur d'être l'héritier et qui doivent faire regretter qu'il ne se soit pas livré entièrement aux aptitudes remarquables dont il était doué. Son nom est resté compléte-

ment inconnu parce qu'il n'a rien publié, qu'il s'est arrêté court dans le plus beau chemin, et a renoncé, par des circonstances imprévues, aux sciences que pourtant il n'a jamais cessé d'aimer.

Le voyage du *Naturaliste* commença très-mal : en essayant de se mettre en mer le 26 vendémiaire, à huit heures, au moment de doubler la jetée du Havre, la corvette se jeta sur un amas de pierres d'où elle ne se dégagea qu'à grand'peine. Rentrée dans le bassin, elle en ressortit le lendemain, et cette fois plus heureusement, puis vogua de conserve avec *le Géographe*.

La première terre que l'expédition devait visiter était celle des Canaries : « Le 10 brumaire, écrit Dumont, vers les dix heures du matin, *le Naturaliste* a reconnu la terre. A trois heures on la distinguait à

deux endroits différents; celle du sud-ouest fut jugée être la grande Canarie et celle de l'est, Ténériffe : elles étaient enveloppées d'une brume très-épaisse et paraissaient très-élevées et inégales dans leurs contours. A cinq heures le pic de Ténériffe se dessinait au-dessus des nuages sous la forme d'un pain de sucre un peu aplati sur le sommet. Le reste de l'île semblait n'être qu'une masse énorme en partie cachée par les nuages. On estimait en être à quinze lieues.

» Nous continuâmes notre route en longeant la côte nord de Canarie : nous avions vent arrière et faisions deux lieues à l'heure. L'horizon était embaumé : une température douce et égale ajoutait au plaisir que nous éprouvions en voyant la terre, et nous goûtions tout le charme d'une belle soirée de printemps. C'était jour de fête, la

Toussaint, et tout le monde était dans l'allégresse.

» *Le Géographe* nous approcha pour donner l'ordre de louvoyer pendant la nuit. Après les informations d'usage sur l'état de nos santés et nous être donné réciproquement des témoignages d'amitié, nous avons commencé un concert des plus bruyants et des plus discordants. Notre orchestre était composé de deux flûtes, un violon, quatre ou cinq porte-voix, des trépieds et autres ustensiles de cuisine.

» Après avoir joué quelques airs, les vaisseaux s'éloignèrent aux applaudissements des deux équipages.

» A huit heures nous longions la grande Canarie : un beau clair de lune permettait d'en distinguer la forme et de dessiner assez exactement la partie de la côte que nous avions en vue : elle paraissait très-

élevée et composée d'une suite de monticules réunis par leur base. On distinguait très-bien un petit îlot détaché de la côte.

» A cinq heures, le matin, nous fîmes voile sur Ténériffe; au soleil levant nous étions très-près de la terre, dont on fit de très-bons dessins. Toute la cime des montagnes était enveloppée de brumes. La côte est très-escarpée, et l'on distinguait les différentes couches de laves par leur couleur; elle est toute entrecoupée par de grands enfoncements et entièrement formée de laves toutes noircies par l'action indélébile des feux souterrains. C'était une belle horreur. On distinguait des arbustes d'un vert pâle, des euphorbes et des figuiers...

..... « J'ai employé, ajoute Dumont, les dix jours que nous avons passés à Ténériffe à parcourir les environs de la ville,

qui se trouve placée au bord de la mer sur un sol volcanique, environné de montagnes et d'une petite plaine rocheuse sur la gauche, entièrement recouverte de lave en partie décomposée, ce qui permet de planter quelques grains dans plusieurs endroits. Le peu de plantes qui croissent entre les fentes des rochers étaient brûlées par une sécheresse de neuf mois. L'on ne voyait de verdure que celle de quelques figuiers qui avaient conservé leurs feuilles, des raquettes et des euphorbes. Malgré les recherches les plus exactes, je n'ai trouvé que deux espèces de limaçons terrestres; vingt-huit espèces d'insectes, parmi lesquels des libellules, cinq ou six espèces d'oiseaux, et l'on m'a assuré que j'aurais été plus heureux dans l'intérieur de l'île, où la végétation est très-active. »

En laissant Ténériffe, l'expédition fit voile pour l'île de France, glanant sur la mer tout ce qu'elle put trouver au profit de l'histoire naturelle; c'étaient des actinies, des jantines, des salpes flamboyants, des mollusques rayonnants ou en grappes, et dans une classe plus élevée des oiseaux et des poissons. On employait le temps à préparer ces objets, d'autres fois à apprécier la température de la mer à diverses profondeurs, travaux qui devaient ajouter à la réputation de Péron et lui être comptés comme un titre d'illustration. Le soir, on s'exclamait au spectacle nouveau de la mer phosphorescente roulant dans son sein des myriades de points lumineux comme les étoiles du ciel, ou les éparpillant à la crête des vagues en étincelles brillantes, comme des aigrettes électriques dans l'obscurité. On sait que ce phé-

nomène singulier est produit par des quantités innombrables de petits mollusques, informes quand on les retire de l'eau et reprenant leurs figures variées lorsqu'on les y replonge, tout empreints de matière phosphorée. On les rencontre surtout dans les abords du Cap de Bonne-Espérance. Là, le long du navire, la traînée d'une corde dans la mer, en froissant leur nombre infini, simule absolument l'aspect d'un serpent de feu. Une autre fois, une discussion s'élevait entre le chimiste, le chirurgien et le capitaine sur l'opportunité et les moyens de fumiger la corvette. Enfin, la haute physiologie même avait sa part dans ce concert des sciences. On tentait de faire périr un bœuf par l'introduction de l'air dans les veines; mais l'expérience, faute d'instruments assez parfaits, demeurait sans succès, malgré les meilleures intentions.

Une pareille traversée a tout le charme d'une petite académie toujours en travail et dans l'agitation, pour concourir à une œuvre commune. Heureux les jours qui se passent ainsi à ces travaux paisibles, où l'homme, toujours en face des œuvres du Créateur, n'éprouve que de douces émotions !

Tant de bonheur devait finir bien vite, du moins pour quelques-uns. Cette expédition eut une destinée malheureuse, si on la compare surtout aux autres voyages scientifiques qui furent faits depuis avec tant de succès, ceux de d'Urville et de Freycinet. Arrivée à l'île de France (23 ventôse an IX), le désordre se mit dans son sein; elle se débanda comme une armée indisciplinée et sans chef. Bory de Saint-Vincent, alléguant un motif de santé, revint en France, publia trois volumes

sur son voyage dans les quatre principales îles d'Afrique, et recueillit, en poursuivant ses études, la plus belle récompense qu'un savant puisse ambitionner, car les portes de l'Institut, ce maréchalat de la science, s'ouvrirent pour le recevoir. André Michaux, plus malheureux, célèbre déjà avant l'expédition par ses travaux sur la flore d'Amérique, alla mourir à Madagascar, vivement regretté de ses compagnons et du Muséum de Paris. Péron, seul des cinq zoologistes qui composaient la savante colonie, Péron poursuivit avec une constance remarquable sa course aventureuse et gagna avec l'expédition les terres australes et la Nouvelle-Hollande, d'où il rapporta en France de riches trésors en histoire naturelle et d'utiles collections.

Jean-Baptiste Dumont, arrêté par sa mauvaise santé, demeura à l'île de France.

On ne sait si sa supériorité lui valut des ennemis dans le personnel de l'expédition, ou si, lorsqu'on apprit sa résolution de s'en séparer, le dépit s'empara de ceux qui ne purent l'imiter; mais le champ des calomnies s'ouvrit pour lui à cette occasion. Peut-être par un meilleur motif on ressentit avec irritation la perte qu'on allait faire dans un zoologiste de son mérite. Quoi qu'il en soit, on disait qu'il ne s'était embarqué que pour fuir la conscription; d'autres prétendirent qu'on avait voulu l'éloigner de la France à cause du libéralisme de ses idées. Ces idées généreuses ont fait souvent le fond du caractère des hommes savants, d'Arago entre autres, et sont loin d'être un crime. Enfin le bruit courut qu'ayant rencontré un parent très-riche à l'île de France, il avait renoncé à courir vers les terres australes

des chances moins assurées de fortune. Un de ses compagnons, Bory de Saint-Vincent, a pris dans son ouvrage le soin de le défendre.

« Dumont, dit Bory, avait la poitrine mauvaise; quoique grand, il n'était pas robuste; un empoisonnement accidentel qu'il éprouva dans un dîner à l'île de France finit par altérer sa santé, déjà très-compromise par la traversée. L'exercice forcé que nous nous donnâmes les jours suivants ne contribua pas peu à empêcher son rétablissement. La campagne, au lieu de nous être propice, nous fut donc nuisible; nous en revînmes moins bien portants.

» J'ai rapporté, ajoute Bory, l'histoire de l'accident de Dumont parce qu'on avait étrangement calomnié cet honnête jeune homme. Des personnes qui ont cherché à

noircir les membres de l'expédition, demeurées à l'île de France, ont répondu que Dumont avait un frère très-riche dans ce pays, et qu'il était allé le rejoindre pour éviter la conscription, en se donnant comme naturaliste. On raconta même cela devant moi, à mon arrivée à Paris. Je ne crus pas alors devoir démentir un fait qui paraissait peu important par lui-même; mais actuellement je ne dois pas le passer sous silence, parce qu'il m'a été démontré que Dumont n'a pas été le seul qu'on ait bassement calomnié. Si Dumont avait eu un frère riche, j'aurais connu ce frère, et je n'aurais pas été obligé de chercher à mon collègue une place de chirurgien dans une habitation afin qu'il pût fournir à ses besoins... Il avait d'ailleurs 28 ans, conséquemment il n'était pas conscrit (1). »

(1) Bory de Saint-Vincent. — *Loco citato*. Tome I, page 181.

L'expédition partit de l'île de France et continua son voyage sans Bory de Saint-Vincent, sans Dumont, sans Michaux! Ce dernier se préparait à aller à Madagascar, d'où il ne devait plus revenir. Un accès de fièvre pernicieuse, si commun en cette île, qui a déjà été le tombeau de plusieurs savants, devait encore le ravir à la science. Demeuré à l'île de France, Dumont était plein du feu sacré que le contact de ses compagnons avait laissé en lui. Il n'avait pas senti cette enivrante paresse antipathique à tout travail d'esprit, et que le climat infiltre dans les veines du plus robuste. Il avait toute l'ardeur qu'éprouve un jeune savant en face d'une terre nouvelle à étudier, et qui étale sous un soleil tropical ses beaux insectes, ses papillons aux riches couleurs, toute sa nature splendide et variée, la nature de

Paul et *Virginie,* dont Bernardin de Saint-Pierre avait bien traduit tout le charme poétique, mais dont personne n'avait dit complétement le côté scientifique. Il y avait encore là les traces d'une gloire récente acquise par Commerson, mais il y avait aussi tant à faire qu'il pouvait bien s'en trouver encore pour tout le monde. Du reste, c'était au moment où Du Petit-Thouars était encore dans cette colonie.

Ce fut dans ces idées que J.-B. Dumont commença un travail sur l'*Entomologie de l'île de France* et quelques pages sur l'ichthyologie de l'océan Indien. Il commença d'abord l'histoire des Arachnides, fit celle des coléoptères et des premiers états de la métamorphose des lépidoptères : il décrivait par notes, portant des numéros d'envoi, les objets qu'il adressait au Muséum de Paris. Je suis étonné que dans

la science, il ne soit nulle part question de ces envois de J.-B. Dumont; et que longtemps après, d'autres nommèrent des objets d'histoire naturelle qu'il avait eu l'honneur de décrire avant eux d'une manière inimitable.

Dans le récit de son *Voyage aux quatre principales îles d'Afrique*, Bory de Saint-Vincent, en racontant l'introduction des martins à l'île de France, ajoute : « Ils ont maintenant ruiné l'entomologie de l'île, qui fournit néanmoins encore quelques beaux insectes, » et c'est à cette occasion qu'il parle de la richesse et de la variété de ses Araignées.

Il est probable que ce fut sous son inspiration que Dumont entreprit sur ce point d'entomologie le travail qu'il n'acheva pas, et dont le manuscrit transmis par sa veuve est venu jusqu'en nos mains. Je

le répète encore à ce propos, le talent descriptif de ce naturaliste, sa manière soigneuse d'examiner et de bien observer nous font regretter qu'il n'ait point terminé son projet et surtout qu'il ne l'ait point publié; car les descriptions, faites par lui avant tous, ont perdu leur droit de priorité par les travaux publiés depuis sur les mêmes sujets. Je parle autant de la partie des coléoptères sur lesquels il écrivit que des Aranéides dont nous retrouvons des peintures faites longtemps après les siennes, du moins pour quelques-unes, dans Walckenaer. La majeure partie de ces insectes est restée néanmoins encore inconnue et présente un sujet nouveau, à cause de la difficulté de leur conservation, et par conséquent de leur importation en Europe.

Dumont étudia les Araignées à l'île de

France : la connaissance de son travail nous confirme dans l'opinion que nous avions déjà que plusieurs Aranéides sont communes aux deux îles, et quelques espèces particulières à chacune d'elles.

Dans le travail beaucoup plus étendu que nous avons entrepris sur le même sujet, et pour lequel nous avons consacré plusieurs années à faire, sur les lieux et sur la nature vivante, des études qui nous ont permis de découvrir des détails nouveaux, nous avons joint à nos propres observations et à nos descriptions quelques-unes de celles qui ont été faites par J.-B. Dumont. Mais ne voulant rien ôter à un modeste naturaliste du mérite qui lui appartient, nous nous sommes estimé très-heureux d'enchâsser dans nos travaux ses documents précieux en les faisant connaître par une indication spéciale.

Parmi les Aranéides, les descriptions des espèces que nous comprenons aujourd'hui sous les noms d'Épéire dorée, d'Épéire de l'île Maurice, de Pholque, de Tétragnathe, sont des modèles que Walckenaer depuis, malgré son style didactique, n'a point surpassés. L'Épéire de l'opuntia, découverte et décrite par M. Léon Dufour, était, depuis l'an VIII (1800), soigneusement dépeinte par J.-B. Dumont dans un type parfait et d'un plus fort volume, l'*Épéire filandière veloutée,* dont l'Épéire de l'opuntia de l'Espagne n'est, à proprement parler, qu'une variété moins belle.

Les travaux de J.-B. Dumont dans cet ordre ont d'autant plus de prix qu'ils furent faits à une époque où Walckenaer n'avait point encore jeté dans ce chaos la lumière d'une classification facile et qui

met cette partie de la science à la portée des esprits les plus vulgaires. Seulement il est à désirer qu'à l'avenir dans l'entomologie la part des mœurs soit prise en sérieuse considération : il ne faut pas que nos livres de zoologie, en cette matière, soient de véritables nécropoles, où l'on ne range, où l'on ne compte que des cadavres, comme ces vastes monuments égyptiens qui ne renferment que des momies.

Obligé de suivre la classification de Linné, celle encore imparfaite de Latreille, Dumont comprenait sous le nom d'*Araignées filandières* et d'*Araignées tendeuses*, plusieurs des genres de Walckenaer (Épéire, Sphase, Tétragnathe, Ulobore). Dans sa nomenclature il donne le nom d'Araignée tendeuse à bandes d'argent à la belle Épéire que Walckenaer devait nommer plus tard Épéire Mauricienne; il nomme

filandière veloutée, comme je viens de le dire, l'Épéire de l'opuntia qui ressemble à un sachet de velours noir semé de larmes d'argent. Il donne à notre Pholque de l'île Bourbon le nom d'Araignée filandière à longues pattes des maisons. Les Lycoses sont comprises sous celui d'Araignées-loups, et les Saltiques de Latreille ou les Attes de Walckenaer sont représentés par les Araignées phalanges dont Dumont énumère plusieurs espèces pour l'île de France. L'Olios captieux de Walckenaer est, suivant lui, l'Araignée crabe de la première espèce.

Lorsque je découvris l'unique espèce de Sphase qui existe pour l'île de la Réunion et l'île Maurice, la description concise que je trouvai dans les manuscrits de ce naturaliste me sembla si ressemblante, malgré l'appellation d'Araignée

filandière conoïdale qu'il lui donne, que je n'ai cru mieux faire que de nommer cette Aranéide, inconnue de Walckenaer, le Sphase de Dumont (*Sphasus Dumontii*, Vins.).

Dans le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle* publié par Charles d'Orbigny, cinquième volume (1844), page 145, on trouve *Dumontia* (nom d'un naturaliste), donné à un genre de la famille des Floridées, établi par Lamouroux (*Essai*, page 45) en souvenir de J.-B. Dumont. Ce genre de Phycées, adopté par Greville, a pour type le *Dumontia ventricosa* et a été maintenu dans la science.

En s'occupant de médecine à l'île de France, où il parut s'être fixé sur l'habitation Merven, Dumont ne négligea pas l'histoire naturelle. Quatre ans plus tard (le 18 frimaire an XII), Péron repassa à

l'île de France avec l'expédition pour se rendre en Europe. Dumont lui confia une lettre et deux boîtes d'insectes à l'adresse de Lamarck, et un projet écrit de sa main d'un voyage qu'il voulait faire à Madagascar et dont il traçait le plan à Lacépède.

Voici ces deux documents :

Lettre écrite a M. Lamarck le 12 frimaire an XII.

(Par *le Géographe.*)

« Monsieur,

» Je prends la liberté de vous adresser quelques insectes, reste d'une collection plus nombreuse qui vous était destinée. N'ayant pu trouver d'occasion pour vous la faire parvenir, le plus grand nombre des individus s'est trouvé détruit. Je joins à cette lettre quelques notes explicatives ainsi que la description de plusieurs in-

sectes, pour lesquelles je réclame votre indulgence. M. Péron a la complaisance de se charger d'une boîte pour vous la remettre.

» Dumont. »

Seconde lettre a M. Lamarck.

(Par *le Géographe.*)

« Le séjour prolongé du *Géographe* dans notre île me procure la facilité de vous faire parvenir d'autres insectes que je n'ai pu joindre à la première boîte, avec des notes descriptives sur chacun d'eux. N'ayant pu me procurer les ouvrages qui traitent d'entomologie, il est possible, et je suis porté à le croire, que plusieurs sont connus; dans le cas contraire, si vous jugez convenable d'en faire une description plus exacte, je vous prie de conserver au Charanson n° 7 le nom

de Michaux que je lui ai consacré; ce fut lui qui me le donna avant son départ pour Madagascar, où il est mort victime de son dévouement aux progrès de l'histoire naturelle. C'est un faible tribut que je paie au souvenir de son amitié (1).

» DUMONT. »

Ile de France, 18 frimaire an XII.

PROJET DE VOYAGE DANS L'OCÉAN INDIEN REMIS A M. PÉRON, POUR ÊTRE PRÉSENTÉ A M. DE LACÉPÈDE.

« Monsieur,

» Connaissant le plaisir que vous prenez à obliger les personnes qui s'occupent du progrès des sciences, et en particulier de celui de l'histoire naturelle, j'ose prendre la liberté de vous présenter un projet

(1) En effet, la note n° 7 du manuscrit de J.-B. Dumont porte en tête d'une description le titre de *Charançon Michaux*. La science n'a pas ratifié le vœu de Dumont : ce coléoptère est aujourd'hui connu sous le nom de *Cratopus triangularis*, Ghl. Sch. Dejean, dans son Catalogue, 3e édit., page 276, le désigne sous le nom de *Cratopus cuneiformis*, Maurice.

de voyage dans l'Océan Indien. Le goût dominant que j'ai pour cette partie des sciences m'en a suggéré l'idée, et les renseignements que j'ai pris m'en assurent la possibilité en m'en faisant connaître les difficultés.

» L'île de Madagascar, d'une étendue immense, n'a été visitée que par un petit nombre de naturalistes qui se sont plus occupés des végétaux que des animaux. S'ils ont décrit quelques individus de ce genre, ce sont ceux qu'ils ont obtenus sans peine, et ils n'ont pas cherché à vaincre les difficultés qui se sont présentées pour obtenir les autres. Si l'on révoquait en doute cette vérité, je citerais pour preuve l'île de France, où des naturalistes célèbres, tels que Commerson, Sonnerat, Du Petit-Thouars, ont séjourné pendant plusieurs années, et où il reste tout à

faire dans le règne animal. Après les oiseaux, l'ichthyologie est la partie qui paraît la plus avancée. Cependant Commerson n'a décrit que les poissons que l'on porte journellement au bazar, ou ceux qui sont remarquables par leurs formes ou par le brillant de leurs couleurs; tout est neuf dans l'entomologie. L'on a un grand nombre de descriptions d'oiseaux de Madagascar, mais elles n'apprennent rien sur leurs habitudes et sur leurs mœurs, et tout porte à croire que l'on a décrit un grand nombre d'espèces comme appartenant à cette île qui n'y ont jamais existé, et que beaucoup d'espèces que l'on a cru appartenir à l'île de France sont venues de Madagascar.

» A quelques centaines de lieues de l'île de France, il existe plusieurs petites îles inhabitées qui ne sont fréquentées que par

quelques marins qui y vont pêcher des tortues ou prendre des cocos, qui croissent naturellement sur leurs rives. J'ai appris de ces hommes que les côtes de ces îles présentent une grande variété de poissons, qui selon toutes les apparences sont inconnus aux naturalistes; les rochers y sont couverts d'algues et de fucus, dans lesquels il doit se trouver une grande quantité de crustacés et de mollusques. Un naturaliste laborieux doit y faire une ample moisson, et y enrichir les domaines de l'histoire naturelle de beaucoup d'objets nouveaux.

» Les Manilles, placées dans l'Océan oriental, n'ont été visitées encore que par quelques naturalistes qui ne nous ont presque rien appris sur leur topographie. Ces îles, aussi nombreuses que peu connues, laissent un champ vaste et immense

à parcourir dans toutes les parties de l'histoire naturelle.

» Voilà, monsieur, les différents pays que je me propose de parcourir pour en faire l'histoire naturelle : il m'est impossible de vous dire combien il faut de temps pour terminer ce travail. J'estime qu'il exige une durée au moins de trois ou quatre ans, à compter du moment où je quitterai l'île de France, jusqu'à celui où je m'éloignerai des Manilles pour retourner en Europe. Si cette entreprise peut convenir au Gouvernement, si je puis mériter assez votre confiance pour être chargé de son exécution ; voilà la marche que je me propose de suivre et l'ordre que je crois convenable de mettre dans mon travail :

» 1° Entreprendre des collections dans toutes les parties du règne animal ;

» 2° Donner la description et faire l'histoire de chaque individu en particulier;

» 3° Faire dessiner les objets dont la description ne rend que très-imparfaitement les formes et les couleurs;

» 4° Conserver les pièces qui doivent servir à l'anatomie comparée (me conformant en cela aux instructions que l'on voudra bien me donner);

» 5° Envoyer dans nos colonies ou en Europe les plantes ou les graines des végétaux qui peuvent être utiles à la société, soit comme objet d'utilité ou d'agrément (1). Collecter les végétaux qui auront un rapport direct avec le règne animal, tels que les arbustes sur lesquels vit une espèce de chenille ou tout autre insecte.

(1) Il est remarquable de voir cette expédition inaugurer déjà le principe sur lequel s'est fondée, un demi-siècle plus tard, la *Société impériale d'acclimatation*. C'est un fait qu'on a déjà fait ressortir dans le *Bulletin* de cette société, à propos de Péron.

» L'île de France où je réside est placée comme un centre dans la mer des Indes, d'où partent et reviennent sans cesse des vaisseaux de toutes les parties du monde, ce qui me procurerait des facilités, soit pour me rendre à ma destination ou pour faire parvenir aux administrateurs de cette île les produits de mes recherches et de mes travaux, et qui seront par eux envoyés au Muséum d'histoire naturelle.

» Quant aux dépenses nécessaires pour assurer le succès de l'entreprise, elles seront assez considérables ; M. Péron, qui connaît les localités, vous donnera tous les renseignements nécessaires à ce sujet. »

Ce projet sur Madagascar, qui ne devait être présenté à Lacépède qu'au cas où la France se serait trouvée en paix avec l'Angleterre à l'arrivée du *Géographe,* ne

s'effectua pas. Et de là sans doute les résolutions futures de Dumont.

Après un long séjour à l'île de France, poussé sans doute par la prise de cette île et sa cession aux Anglais, il vint s'établir à l'île de Bourbon et y exercer la médecine en qualité d'officier de santé. Il y épousa mademoiselle Pajot, d'une des familles les plus considérées de l'île Bourbon. C'était se placer honorablement dans la colonie.

Qu'on me pardonne en passant une petite anecdote qui se rattache à cet événement.

L'habitude d'occupations longuement poursuivies ou une vocation décidée se réveillent instantanément au moindre incident qui les provoque. Un des assistants au mariage de Dumont m'a raconté que, durant la lecture de l'acte de célébration, l'attention du marié en fut tout

à coup et vivement détournée par le bruit d'un insecte bourdonnant qui venait de s'introduire dans l'appartement. Était-ce un dernier adieu à l'entomologie ou la destinée venait-elle par ce messager ailé annoncer à Dumont qu'il allait renoncer en devenant créole à la gloire des Péron, des Michaux et des Bory de Saint-Vincent?

A partir de ce jour, Dumont fixa sa résidence dans la commune de Sainte-Marie, et, comme on le dit figurément des Européens qui renoncent à jamais à la France pour l'île Bourbon, *il eut les pieds soudés à la lave.*

Là il exerça la médecine en qualité d'officier de santé. Il s'occupait néanmoins d'histoire naturelle, car il avait chez lui une collection entomologique très-étendue.

Dumont avait les qualités requises d'un vrai naturaliste : il observait bien, décrivait

parfaitement, dessinait d'une manière remarquable et avait un talent particulier pour la taxidermie. On conserve encore dans sa famille un oiseau empaillé par lui il y a plus de quarante-deux ans et qui se trouve dans un parfait état de conservation.

Dumont est mort à Saint-Denis (Réunion) au mois d'août 1822, sans laisser d'enfants. Sa veuve, qui est allée se fixer en France, vient de mourir à Paris dans un âge fort avancé.

Les notes manuscrites trouvées après la mort de Dumont étaient nombreuses, mais ne paraissaient se rattacher à aucun plan d'ouvrage terminé. Toutefois l'*Entomologie de l'île de France* semble avoir été pour lui le projet d'un travail spécial : malheureusement les notes qui y sont relatives, faites pour l'intelligence de l'au-

teur, demanderaient, pour être appliquées aux sujets que Dumont avait en vue, un travail des plus difficiles et qu'il faudrait faire sur les lieux mêmes, à l'île de France.

La médecine coloniale a été de sa part l'objet de quelques observations écrites : il s'était occupé de la dyssenterie et des moyens indigènes employés dans l'île pour triompher de cette maladie. Je n'ai point eu connaissance de ces travaux, et je suis redevable de ces dernières notes à la bienveillance de son neveu, M. Élie Pajot, mon compatriote.

Il me reste à dire maintenant de quelle manière je devins l'héritier d'un des manuscrits de J.-B. Dumont.

J'avais commencé depuis plusieurs années déjà l'étude des Aranéides de l'île de la Réunion, lorsque me trouvant un jour chez Mezière Lepervenche, je lui fis part

de mes observations sur les insectes Aptères, que j'étudiais suivant la méthode de Walckenaer, et de quelques dessins que j'avais exécutés. Ce créole distingué était idolâtre des sciences naturelles; il venait d'écrire le premier mémoire fait sur le grand oiseau de Madagascar l'*Epiornis,* et qu'il proposait de nommer *Megalornis,* ne sachant pas que Gray avait employé ce nom pour désigner un oiseau du genre *Ardea.* Ce galant homme m'encouragea vivement dans la voie que je suivais, et voulant me donner une preuve de l'amitié, de l'estime et de la sympathie qu'il m'a toujours témoignées jusqu'à sa mort, il disposa en ma faveur du manuscrit de J.-B. Dumont, qu'il avait lui-même reçu des mains de la veuve de ce naturaliste. Il avait la certitude que, livré aux mêmes études, je mettrais en lumière, si je parvenais un

jour à m'en procurer les moyens, les travaux de cet entomologiste. Je crois dans mon travail avoir fidèlement rempli le devoir qu'on attendait de moi. Toutes les fois que je l'ai pu, j'ai fait usage des descriptions de J.-B. Dumont, en rappelant la source qui les avait produites et en les indiquant avec une scrupuleuse franchise. Je m'estimerais heureux, si par cette notice et par ces citations je pouvais contribuer à relever un peu de l'oubli le nom de l'émule, ou tout au moins de l'ami de Bory de Saint-Vincent, de Michaux et de Péron, et d'un homme qui, comme médecin, a fait beaucoup de bien à mon pays.

———

CLASSIFICATION DES ARANÉIDES

EN NOCTURNES ET EN DIURNES

La division des Aranéides en nocturnes et en diurnes est une innovation dans l'histoire naturelle des Insectes Aptères. Ce n'est pas l'analogie qui m'y a conduit, mais l'observation directe. J'étais loin même de m'y attendre.

Cependant, si l'on y réfléchit, le domaine de la nature est sans cesse occupé par une succession périodique d'êtres divers. A peine la lumière quitte un point de la surface du globe, que les ténèbres s'en emparent. Alors tout un peuple d'animaux diurnes se retire et s'endort : un peuple d'animaux nocturnes se réveille à son tour, et chacun successivement occupe la même scène, comme des acteurs différents qui se remplaceraient sur le même théâtre.

En étudiant les Aranéides, ainsi que je l'ai fait, dans la nature, on sent la nécessité, sous le rapport des mœurs, de les soumettre à cette classification établie aussi par des caractères physiques très-prononcés.

Des observations précises m'ont convaincu que certaines Aranéides sommeillaient la nuit sur leurs toiles inactives. D'autres, retirées au contraire et endormies durant le jour, ne se livrent à la chasse que dans les ténèbres.

Si cette classification n'a pas été dès l'abord reconnue par les Aptéristes, c'est que les Aranéides ont été en majeure partie étudiées dans les collections et que fort peu l'ont été au milieu de leurs habitudes naturelles. En observant uniquement dans la nature et en action, j'ai dû être plus tôt conduit à ce résultat et saisi

de la nouveauté de cette classification.

Linné, qui dans l'histoire naturelle peut être comparé à ce qu'était Hippocrate dans la médecine, et qui d'un coup d'œil avait tout entrevu, se doutait bien de quelque fait de ce genre. Ce grand naturaliste avait remarqué que le Drasse nocturne se tenait « *tranquille pendant le jour et n'était agile que pendant la nuit.* » — « Le petit nombre de ses œufs et *ses habitudes nocturnes,* ajoute de son côté Walckenaer, qui rapporte l'observation de Linné, explique pourquoi cette Araignée est rare (1). » — Les Drasses, dont l'île de la Réunion possède une espèce, paraissent être des Aranéides nocturnes, puisqu'on trouve parmi elles le Drasse Lucifuge, la race des Nyctalopes, et enfin le Drasse Nocturne.

Des caractères physiques propres et

(1) Walckenaer. *Hist. nat. des Insectes Aptères.* Tome I, page 616.

tranchés distinguent les Aranéides nocturnes des Aranéides diurnes.

Chez les Aranéides nocturnes on trouve les longs poils, les corps velus; insectes ordinairement frileux, ils sont habillés de la sorte afin de pouvoir errer la nuit. La nature du vêtement est en raison de leur vocation. De plus les couleurs de leurs livrées, privées d'éclat, semblent indiquer que leur vie se passe à l'ombre et dans les recoins obscurs. Souvent leur iris est de couleur noisette, comme celle de plusieurs animaux nocturnes. Je n'ai jamais vu vivantes les diverses espèces de Migale, mais d'avance, sur l'inspection de leurs sombres couleurs et de leurs longues soies, je puis augurer, sans les connaître, que les mœurs de ces grandes Aranéides sont nocturnes.

L'étude de chaque espèce qui vient

composer la division des Araignées nocturnes confirme la réalité de cette classification : elle devient bien plus sensible lorsqu'on arrive à ce grand et magnifique genre des Épéires : ici le contraste des Épéires nocturnes d'avec les Épéires diurnes rend cette différence bien plus sensible que dans les autres genres. En voyant dans le même genre ces deux divisions, je n'ai pu me défendre de songer que dans la classe des oiseaux l'ordre des Rapaces présente deux familles aussi : celle des *diurnes* et celle des *nocturnes*.

Je n'ai pu faire l'épreuve de cette classification nouvelle que sur les Aranéides des îles de la Réunion et Maurice, et c'est même leur étude qui m'y a conduit. Je suis convaincu, cependant, qu'on peut l'appliquer à l'histoire entière des insectes Aptères. Mais cette classification, basée sur

les mœurs de ces insectes, exigerait, comme une des conditions essentielles, l'étude et la connaissance d'un grand nombre de faits, et cette nécessité même serait une voie vers un progrès réel (1).

Parmi les Aranéides des îles de la Réunion et Maurice, j'ai rencontré, comme appartenant à la division des nocturnes, les Araignées suivantes :

1° Les *Scytodes thoracique et amarante.* — Jamais on ne les voit errer pendant le jour : la première reste enfouie dans sa retraite obscure, et sa congénère, la Scytode amarante, reste endormie dans le trou des murailles, au fond d'un conduit souterrain, qu'elle revêt de ses fils déliés et nombreux. On la rencontre encore quelquefois dans les lieux sombres, perdue et immobile

(1) Le scorpion de l'île Bourbon (*scorpio Guineensis*, Lucas), dont j'ai étudié les mœurs, est un insecte éminemment nocturne.

dans l'épaisseur de sa toile poudreuse et impénétrable aux rayons de la lumière. La nuit, au contraire, je l'ai surprise souvent hors de sa demeure accoutumée.

2° Les *Sélénops.* — Les deux espèces étudiées dans cette monographie, le Sélénops de l'île de la Réunion (*Selenops Dufourii,* Vinson), et le Sélénops de Madagascar (*Selenops Madagascariensis,* Vinson), sont des Aranéides nocturnes. J'ai surpris la première un matin sur le parquet d'une chambre au moment où j'ouvrais les portes de l'appartement et où l'Aranéide, attardée par l'obscurité, n'avait point encore gagné sa retraite. — Dans les villages malgaches et à Tananarive, c'est le soir que les nombreux Sélénops de cette île sortaient pour se répandre sur les parois des habitations : en me mettant à leur recherche, une lumière à la main, je

les surprenais en grand nombre et ils paraissaient éblouis par la vive clarté à laquelle ils n'étaient pas habitués.

3° Les *Olios captieux et leucosie.* — Le jour, l'Olios captieux se retire et se tient immobile dans les longs tubes qu'il forme par l'enroulement d'une grande feuille ou par la réunion de plusieurs folioles qu'il agglutine avec ses fils, et le matin il laisse pendre le long des arbres ou des plantes, comme trace de son passage nocturne, les longs fils par lesquels il est remonté avant la venue du jour. Ce fait explique les fils que l'on voit pendre le matin des jours calmes, avant qu'ils n'aient été détruits ou attachés par les vents aux pointes des arbustes. Que de fois, en visitant des arbrisseaux la nuit avec un flambeau, n'ai-je point rencontré cette Aranéide, interdite de l'éclat de la lumière, et jamais

le jour on ne la voit hors de son tube de feuille verte ou sèche, où elle se tient dans l'attitude d'un Crabe, avec autant d'immobilité. Si on vient à l'y toucher, elle tombe d'un seul saut et fuit vers un lieu caché avec la rapidité de l'éclair.

De son côté l'Olios leucosie, cette belle Aranéide nocturne, si intéressante par ses services domestiques, sans toutefois abdiquer la vie extérieure, se renferme de préférence dans les maisons, et se retire le jour derrière les meubles ou dans les angles des boiseries, dans les cavités des végétaux, sous les feuilles sèches amoncelées : les rayons de la lumière naturelle semblent blesser ses grands yeux si brillants au contraire dans l'obscurité. Quand vient la nuit elle sort ; sentinelle assidue, rendue à son poste à l'heure fixe, on la retrouve souvent à la même place du ri-

deau ou du lambris d'un appartement, où on la respecte comme un bienfaiteur ou comme un messager d'espoir. C'est elle qui rappelle mieux que toutes les autres Aranéides ce vieux dicton français : *Araignée du soir, espoir*.

On serait porté à croire que cette intéressante Aranéide voit dans la nuit la plus noire : un soir, au moment de m'endormir, un coléoptère du genre des leptocères, enfermé par mégarde dans ma chambre, faisait en volant un grand bruit avec ses élytres frémissantes; j'éteins ma lumière, puis un moment se passe et le bruit cesse. Je rallume, j'inspecte, et je retrouve le coléoptère énorme étreint et broyé dans les mandibules d'un Olios magnifique. Or, sa récente capture avait eu lieu dans la nuit la plus obscure. Ce fait pourrait élucider aussi la question de l'ouïe

chez les Aranéides et prouverait que ces insectes, outre le toucher et la vue si multiple et si perfectionnée chez eux, peuvent encore se guider par l'audition.

C'est aussi pendant la nuit que l'Olios leucosie vient faire sur les bras nus de nos créoles, ces morsures qui se révèlent le lendemain par un petit gonflement, un peu de douleur et de rougeur, mais qui ne sont jamais sérieuses.

4° Les *deux Pholques des îles de la Réunion* et *Maurice*. — La première espèce, qui se rapproche beaucoup du Pholque phalangide, est une Araignée de nuit. Tranquille tout le jour, et appliquée dans un lieu obscur où elle fléchit ses grands bras, la nuit elle se promène comme un fantôme en mouvant ses longs articles; il en est de même de sa congénère.

5° L'*Ulobore des mêmes îles* (*Uloborus*

Borbonicus, Vins.). Cette Aranéide est encore une espèce nocturne; avec ses teintes fauves, pâles ou cendrées, sa livrée sans éclat, comme l'avait si bien remarqué Walckenaer pour ce genre et pour le précédent, elle semble témoigner qu'elle vit dans l'ombre de nos demeures. Aussi, calme et paisible durant le jour, elle s'étale et s'endort au milieu du petit hamac blanc au tissu fin qu'elle établit au centre de sa toile; là, elle ne bouge point, mais la nuit elle fait bonne garde et surprend les petits insectes de l'intérieur de nos maisons, comme les moustiques, les mouches, etc.

6° Enfin les *Épéires nocturnes.* — Dans cette subdivision du genre se rangent : 1° l'Épéire nocturne et ses variétés; 2° l'Épéire isabelle. Ce sont ces Épéires singulières qui m'ont révélé la classification à

laquelle toutes les Aranéides semblent soumises, en les divisant en Aranéides nocturnes et en Aranéides diurnes. Celles-ci, encore plus que les précédentes, prouvent que leur vocation est d'être nocturnes.

Voici comment j'ai été conduit à cette vérité : Je vis un soir dans une allée une Épéire nouvelle noire et blanche, et d'un assez fort volume, établie sur une grande toile verticale, qui mesurait plus d'un mètre d'étendue et tissée avec beaucoup d'élégance. Pressé par la visite d'un malade, je remis au lendemain le soin de venir examiner et prendre ma nouvelle découverte. Je fus très-surpris à mon retour, le lendemain en pleine journée, de ne plus revoir au même lieu ni toile, ni Épéire. Le hasard m'ayant fait repasser au même endroit le lendemain soir, mon étonnement

fut au comble de retrouver tout en place. J'y revins encore le jour, et n'y vis plus rien comme déjà. Enfin les épreuves successives me montrèrent toujours l'Araignée la nuit et sa disparition le jour. Je vis qu'il y avait des Épéires nocturnes comme il y en avait de diurnes, et j'ai trouvé toute une tribu de nocturnes dans ce genre.

Retirées pendant tout le jour entre les feuilles des arbres où elles se font une retraite, les Épéires nocturnes ne laissent près d'elles que quelques fils irréguliers qui doivent servir de base aux toiles verticales qu'elles doivent établir vers la nuit. Cette retraite permanente est faite à l'aide de plusieurs feuilles réunies, au nombre de trois en général; une feuille sert de couverture ou de toit, une occupe le fond, une troisième sert de plancher. Elles sont agglutinées par des fils très-fins, dont un cer-

tain nombre tapisse cette retraite ouverte par devant. L'Aranéide s'y tient tout le jour blottie et endormie, ses pattes antérieures ramenées sur elles-mêmes, les extrémités dirigées en avant et réunies.

Vers le soir, un peu avant la nuit, l'Aranéide sort de sa retraite et établit sur le premier jalon qui est resté dans le fil qu'elle a laissé une toile verticale, régulière, à rayons concentriques, avec un fil en spirale développé sur ces rayons; ces fils sont légers, bien faits, comme les réseaux de ce genre; tant que dure la nuit, l'Aranéide en occupe le centre, les pattes étendues, et veille jusqu'au matin; au jour, et au moment où le soleil se montre, l'insecte ramasse sa toile, dont elle paraît manger tous les fils, moins un ou deux, et quelquefois tous. Puis elle va reprendre sa place dans sa retraite de feuilles

où elle se blottit de nouveau tout le jour.

Ainsi chaque soir elle recommence cette même manœuvre, contrairement aux habitudes des Épéires diurnes, dont les toiles sont permanentes. Les Épéires nocturnes n'établissent les leurs que pour la nuit. Le jour, elles se cachent et se blottissent dans des retraites faites avec des feuilles réunies avec art, et où elles dorment accroupies.

Leur corps est très-velu : leurs pattes sont hérissées de poils blancs, courts, épais et nombreux. A l'exception de l'Épéire isabelle, toutes ces Épéires ont une couleur sombre. Leur abdomen est difforme, large et un peu aplati.

Les yeux, disposés comme ceux du genre, ont l'iris généralement de couleur noisette.

Si le jour vient à s'assombrir par des

nuages ou des brumes, quelques-unes se persuadent que la nuit est proche et elles commencent à établir leurs toiles. Lorsqu'elles occupent une place dans un buisson, on est certain, en y venant la nuit avec une lumière, de les surprendre sur leurs réseaux, à l'affût de leur proie. Le jour, au même lieu, on est étonné de n'y plus voir de toile : si on regarde dans quelques feuilles, on y retrouve l'Araignée. On peut répéter l'épreuve aussi souvent que possible, elle ne faillit point. Quelques-unes même, sombres et ternes le jour, offrent à la lumière artificielle des couleurs très-brillantes; la face polie et violacée de leurs pattes repliées le jour, est étalée la nuit. Les couleurs jaunes dont quelques-unes sont revêtues, paraissent très-vives; enfin, chaque petit poil blanc dont le corps est hérissé, en se redres-

sant, présente un éclat remarquable à la lumière.

Si on les enferme dans un flacon et qu'on y mette de petits papillons, ceux-ci sont épargnés tant que dure le jour; le lendemain on n'en trouve plus que les débris; les lépidoptères ont été dévorés durant la nuit. Elles se tiennent contre le bouchon, et ne font aussi leur toile que la nuit.

Ces Épéires aux mœurs si singulières sont donc de vrais nocturnes. En face de pareils faits et de ceux qui précèdent, j'ai senti le besoin d'établir dans l'ordre des Aranéides la division des nocturnes et des diurnes. L'aptériste appelé à faire une étude sur nature des Arachnides, et en particulier des Aranéides, reconnaîtra que la vérité de cette classification est naturelle et fondée sur des faits nombreux.

Quant aux Aranéides diurnes, leurs caractères sont trop connus pour que nous ayons à les énoncer longuement. Amies de la lumière naturelle, elles épient leur proie durant le jour. Les unes, comme les Attes et les Lycoses, sortent d'une retraite soyeuse où elles rentrent la nuit. Les Épéires diurnes étalent au soleil des toiles permanentes qui affectent des formes différentes. Les Aranéides diurnes sont enrichies de couleurs brillantes d'or ou d'argent : le noir même prend chez elles l'aspect du velours; leur corps est couvert de poils courts, nombreux, soyeux, et, dans la variété si nombreuse des espèces, il offre les couleurs les plus variées. Leurs yeux sont généralement noirs; enfin elles sont inactives pendant les nuits.

J'ai été sur le point de faire pour les Aranéides des îles de la Réunion, Mau-

rice et Madagascar, l'application de cette classification. Mais j'ai pensé que je n'avais pas assez d'autorité pour tenter une pareille innovation, et j'ai dû suivre la classification déjà établie de Walckenaer. L'ordre adopté par ce célèbre aptériste est fondé sur l'examen raisonné des affinités des genres entre eux. C'est une classification éminemment savante qui n'est pas aussi séduisante et aussi facile que la classification naturelle, mais qui a le mérite sérieux de s'appuyer sur l'ensemble des caractères anatomiques.

TABLEAU DES ARANÉIDES

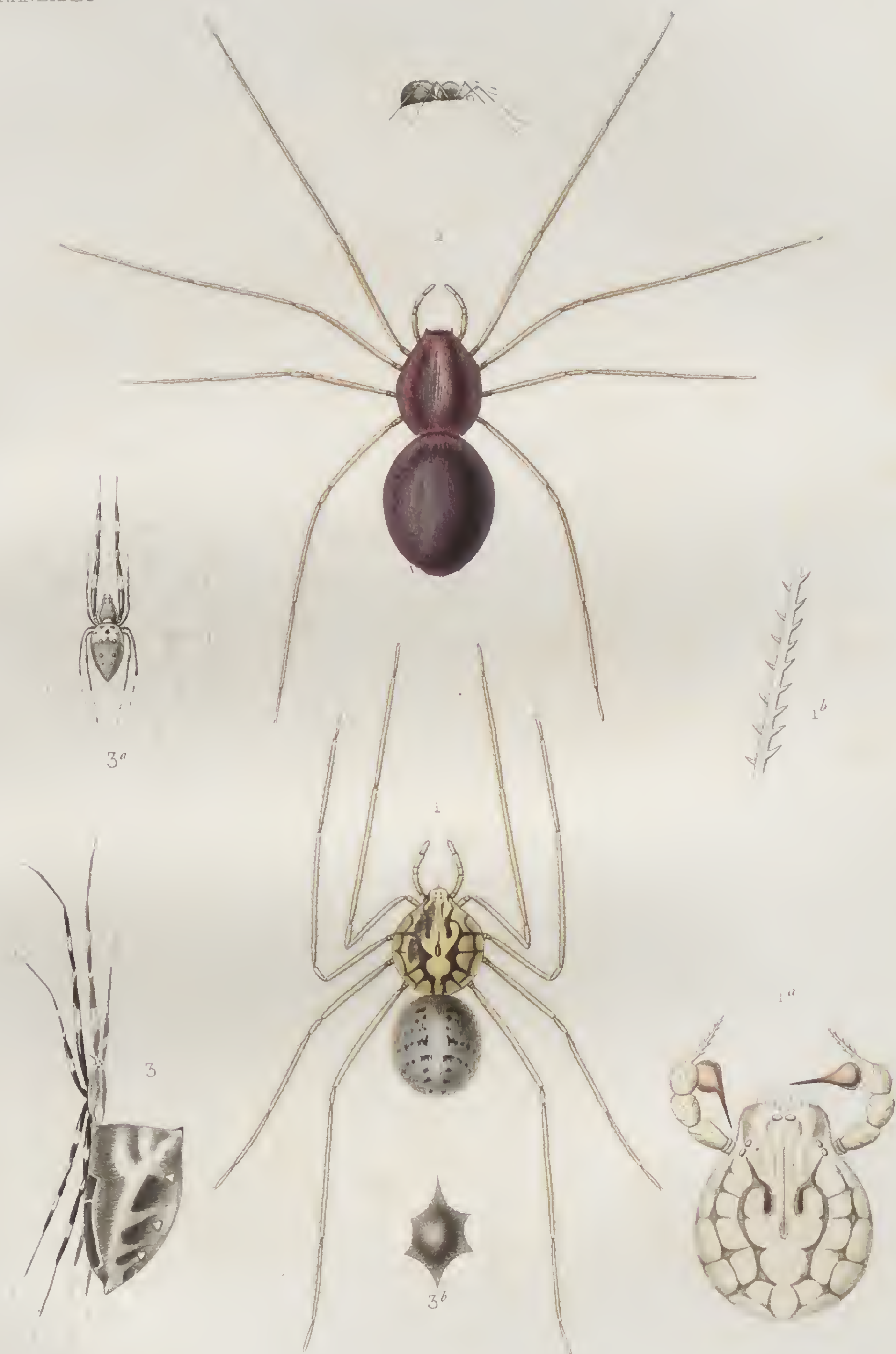
DES ILES

DE LA RÉUNION, MAURICE ET MADAGASCAR

CLASSÉES SUIVANT LA MÉTHODE DE WALCKENAER

GENRES.	ESPÈCES.
Scytode (*Scytodes*, Latr.).	1° Scytode thoracique (*Scytodes thoracica*, Latr.). 2° — amarante (— *amarantea*, Vins.).
Lycose (*Lycosa*, Latr.).	1° Lycose de Madagascar (*Lycosa Madagascariensis*, Vins.). 2° — du Volcan (— *Vulcani*, Vins.). 3° — de Salazie (— *Salaziana*, Vins.). 4° — noire (— *nigra*, Vins.). 5° — grise (— *cinerea*, Vins.).
Dolomède (*Dolomedes*, Latr.).	Doloméde de Bourbon (*Dolomedes Borbonicus*, Vins.).
Sphase (*Sphasus*, Walck.).	1° Sphase de Dumont (*Sphasus Dumontii*, Vins.). 2° — de Lucas (— *Lucasii*, Vins.). 3° — de Madagascar (— *Madagascariensis*, Vins.).
Atte (*Attus*, Walck.).	1° Atte muscivore (*Attus muscivorus*, Vins.). 2° — à taches blanches (— *albo-oculatus*, Vins.). 3° — africain (— *Africanus*, Vins.). 4° — rayé (— *lineatus*, Vins.). 5° — variable (— *variabilis*, Vins.). 6° — lugubre (— *lugubris*, Vins.). 7° — marron (— *nigro-fuscus*, Vins.). 8° — de Tamatave (— *Tamatavi*, Vins.). 9° — de Madagascar (— *Madagascariensis*, Vins.).
Thomise (*Thomisus*, Walck.).	1° Thomise rugueux (*Thomisus rugosus*, Vins.). 2° — foka (— *foka*, Vins.).
Sélénops (*Selenops* *Leon Dufourii*).	1° Sélénops de Dufour (*Selenops Dufourii*, Vins.). 2° — de Madagascar (— *Madagascariensis*, Vins.).
Philodrome (*Philodromus*, Walck.).	Philodrome blanc (*Philodromus niveus*).
Olios (*Olios*, Walck.)	1° Olios captieux (*Olios captiosus*, Walck.). 2° — Imerina (— *Imerinensis*, Vins.). 3° — leucosie (— *leucosius*, Walck.). 4° — de Madagascar (— *Madagascariensis*, Vins.). 5° — vert (— *viridis*, Vins.).
Clubione (*Clubiona*, Latr.).	Clubione créole (*Clubiona insularis*, Vins.).
Drasse (*Drassus*, Walck.).	Drasse de Maillard (*Drassus Maillardii*, Vins.).
Latrodecte (*Latrodectus*, Walck.).	1° Latrodecte Ménavoude (*Latrodectus Menavodi*, Vins.). 2° — Érèbe (— *Erebus*, Savigny.).
Pholque (*Pholcus*, Walck.).	1° Pholque de l'île Bourbon (*Pholcus Borbonicus*, Vins.). 2° — allongé (— *elongatus*, Vins.).

GENRES.	ESPÈCES.
Artème (*Artema*, Walck.).	Artème Mauritienne (*Artema Mauritia*, Walck.).
Agélène (*Agelena*, Walck.).	Agélène de l'île Bourbon (*Agelena Borbonica*, Vins.).
Épeire (*Epeira*, Walck.).	1° Epéire isabelle (*Epeira isabella*, Vins.). 2° — lugubre (— *lugubris*, Walck.). 3° — de Morel (— *Morelii*, Vins.). 4° — de l'île Bourbon (— *Borbonica*, Vins.). 5° — livide (— *livida*, Vins.). 6° — assidue (— *assidua*, Walck.). 7° — dorée (— *inaurata*, Walck.). 8° — noire (— *nigra*, Vins.). 9° — de Madagascar (— *Madagascariensis*). 10° — Latreille (— *Latreilla*, Walck.). 11° — de l'île Maurice (— *Mauritia*, Walck.). 12° — australe (— *australis*, Walck.). 13° — de Coquerel (— *Coquerelii*, Vins.). 14° — de Saint-Benoît (— *Sancti-Benedicti* Vins) 15° — ondulée (— *undulata*, Vins.). 16° — de l'opuntia (— *opuntiæ* (Léon Duf.). 17° — blonde (— *flava*, Vins.). 18° — pourprée (— *purpurea*, Vins.). 19° — tuberculeuse (— *tuberculosa*, Vins.). 20° — mitrale (— *mitralis*, Vins.).
Gastéracanthe (*Gasteracantha*, Latr.).	1° Gastéracanthe de l'île Bourbon (*Gasteracantha Borbonica*, Vins.). 2° — de l'île Maurice (*Gasteracantha Mauritia*, Walck.). 3° — blanche (*Gasteracantha alba*, Vins.). 4° — de Madagascar (*Gasteracantha Madagascariensis*, Vins.). 5° — magnifique (*Gasteracantha formosa*, Vins.).
Tétragnathe (*Tetragnatha*, Latr.).	Tétragnathe prolongée (*Tetragnatha protensa*, Walck.).
Ulobore (*Uloborus*, Latr.).	1° Ulobore de l'île Bourbon (*Uloborus Borbonicus*, Vins.). 2° — jaune doré (— *inaureatus*, Vins.). 3° — des vanilliers (— *vanillarum*.).
Linyphie (*Linyphia*, Latr.).	1° Linyphie parasite (*Linyphia parasita*, Vins.). 2° — zonée (— *zonata*, Walck.). 3° — verte (— *viridis*, Vins.). 4° — dorée (— *inaurata*, Vins.).
Théridion (*Theridion*, Walck.).	1° Théridion de l'île Bourbon (*Theridion Borbonicum*, Walck.). 2° — diurne (— *diurnum*, Vins.).
Arachnoure (*Arachnoura*, Vins.).	Arachnoure scorpionide (*Arachnoura scorpionides*, Vins.).



A. Vinson del et pt. Debray sc.

1. Scytodes thoracica ♀. Latreille. 2. Scytodes amarantea. Vinson.
3. Uloborus Borbonicus. Vins.

J. Migneaux dirt. Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris. Mme Migneaux col.



[illegible] del et p[t] Lebrun sc.

1. Olios [illegible] Walck 3. Olios leucosius. Walck
2. [illegible] viridis. Vinson. 4. Drassus Maillardii Vins.

[illegible] Imp. [illegible]





















A. Vinson del et p[t]

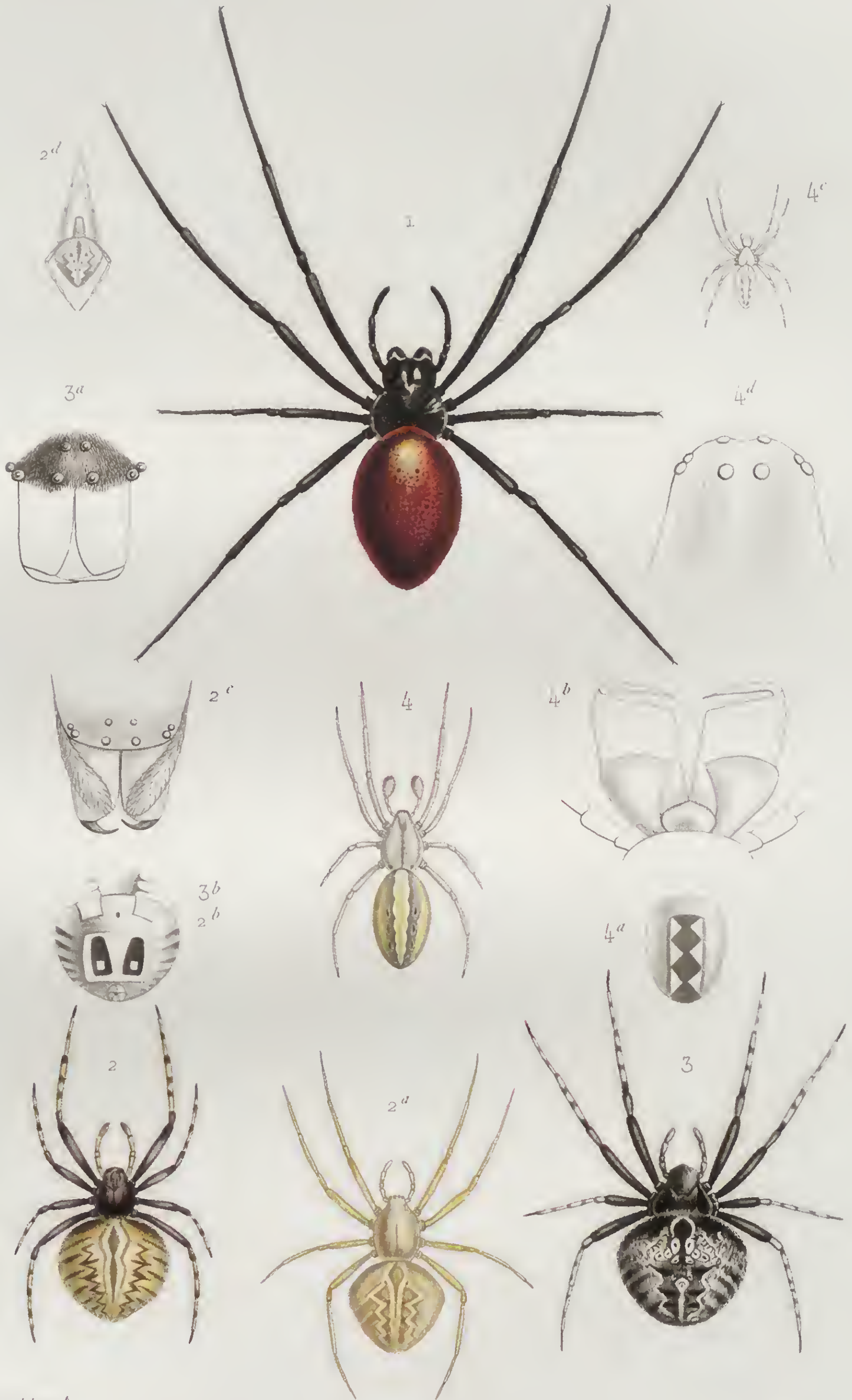
Debray sc.

1. Selenops Dufourii. *Vinson.* 2. Clubiona insularis *Vins.*
3. ——— Madagascariensis. *Vins.* 4. Pholcus Borbonicus. *Vins.*
5. Pholcus elongatus *Vins.*

Mignaux dir[t]

Imp. Houste, 5, r. Mignon Paris.

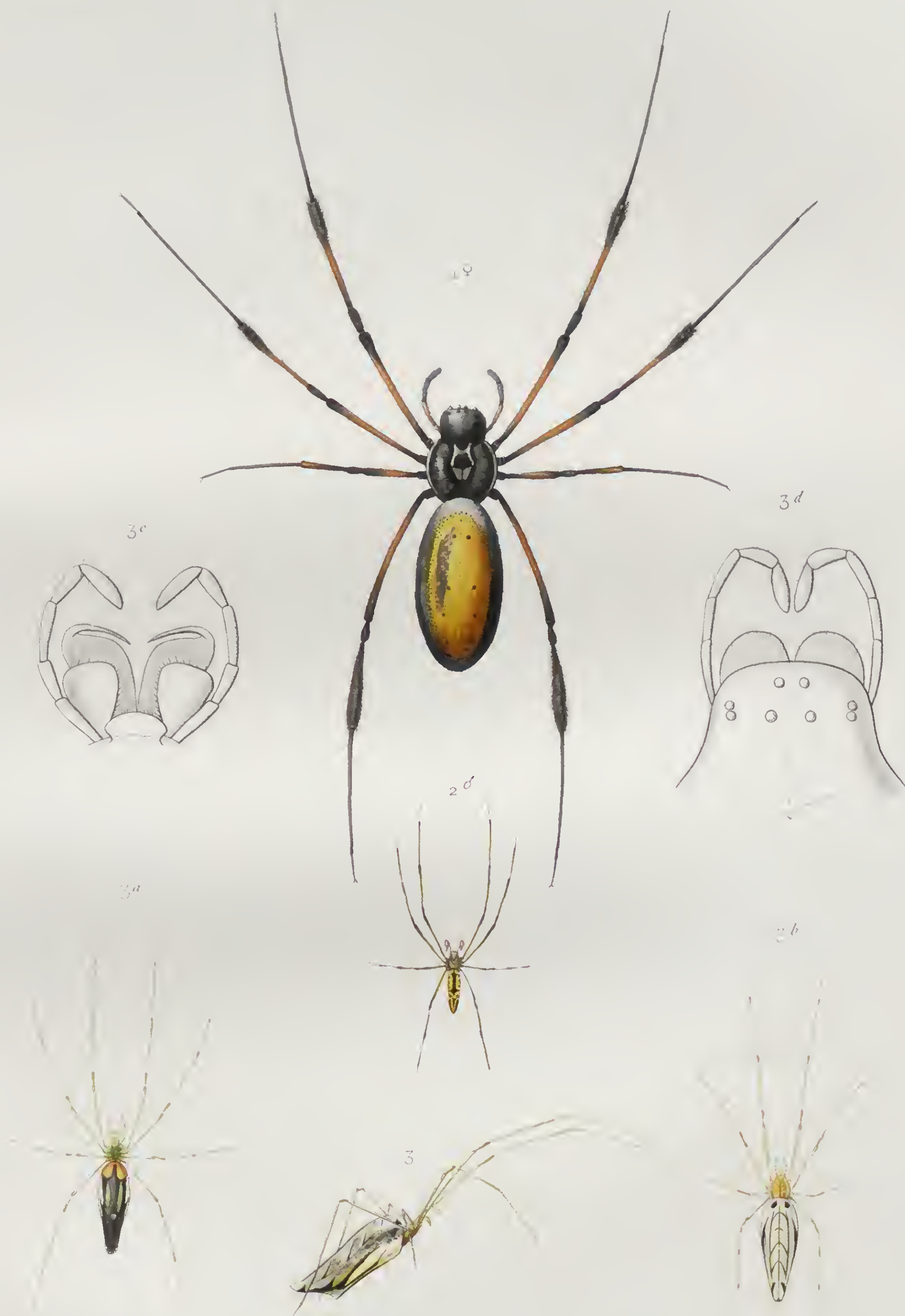
M[me] Migneaux col.



A. Vinson del. et p^t. Lebrun sc.

1. Epeira Borbonica. *Vinson.*
2. ——— Isabella. *Vins.*
3. { Epeira nocturna *Vins.* / ——— lugubris ?. *Walck.* }
4. Epeira Morelii *Vins.*

J. Migneaux dir^t. Imp. Houste, 5 r. Mignon, Paris. Mme Migneaux col.



A Vinson del. et p^t   Corbie sc.

1–2 Epeira inaurata ♀ ♂ Walk.   3 Epeira ondulata. Vinson

Migneaux dir^t   Imp. Houete, 5. r. Mignon, Paris.   Mme Migneaux col.



A. Vinson del. et p.t Debray sc.

1. Epeira nigra ♀ Vinson (grand. nat.) 2. Epeira nigra ♂ Vins. (grand. nat.)

J. Migneaux dir.t Imp. Houste 5 r. Mignon, Paris Mme Migneaux col.



A. Vinson del et pt — Debray sc.

Epeira Madagascariensis *Vinson*

Imp. Houiste 5 r. Mignon, Paris — Mme Migneaux



Ch. Coquerel et A. Vinson pinx t *Debray sc.*

1. Epeira Coquerelii. *Vinson.* 3. Epeira flava. *Vinson.*
2. ——— Mauritia. *Walck.* 4. ——— purpurea. *Vins.*
5. Latrodectus Menavodi. *Vins.*

J. Migneaux dir t *Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris.* *Mme Migneaux col.*

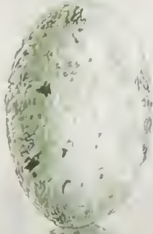


5



2









6



3



7



1



4

A. Vinson del. et p.t *Debray sc.*

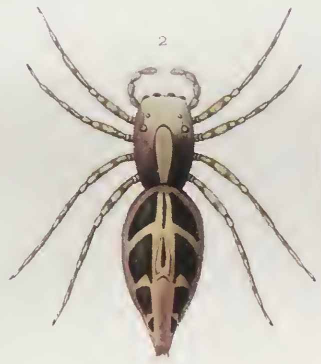
1. Epeira opuntiæ *L. Dufour* 5. Gasteracantha Borbonica *Vins.*
2. 3. 4. —— mitralis *Vinson* 6. . . —— madagascariensis. *Vins.*
7. Gasteracantha formosa *Vins.*

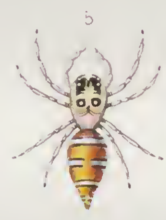
J. Migneaux dir.t *Imp. Houiste 5, r. Mignon, Paris* *Mme Migneaux col.*













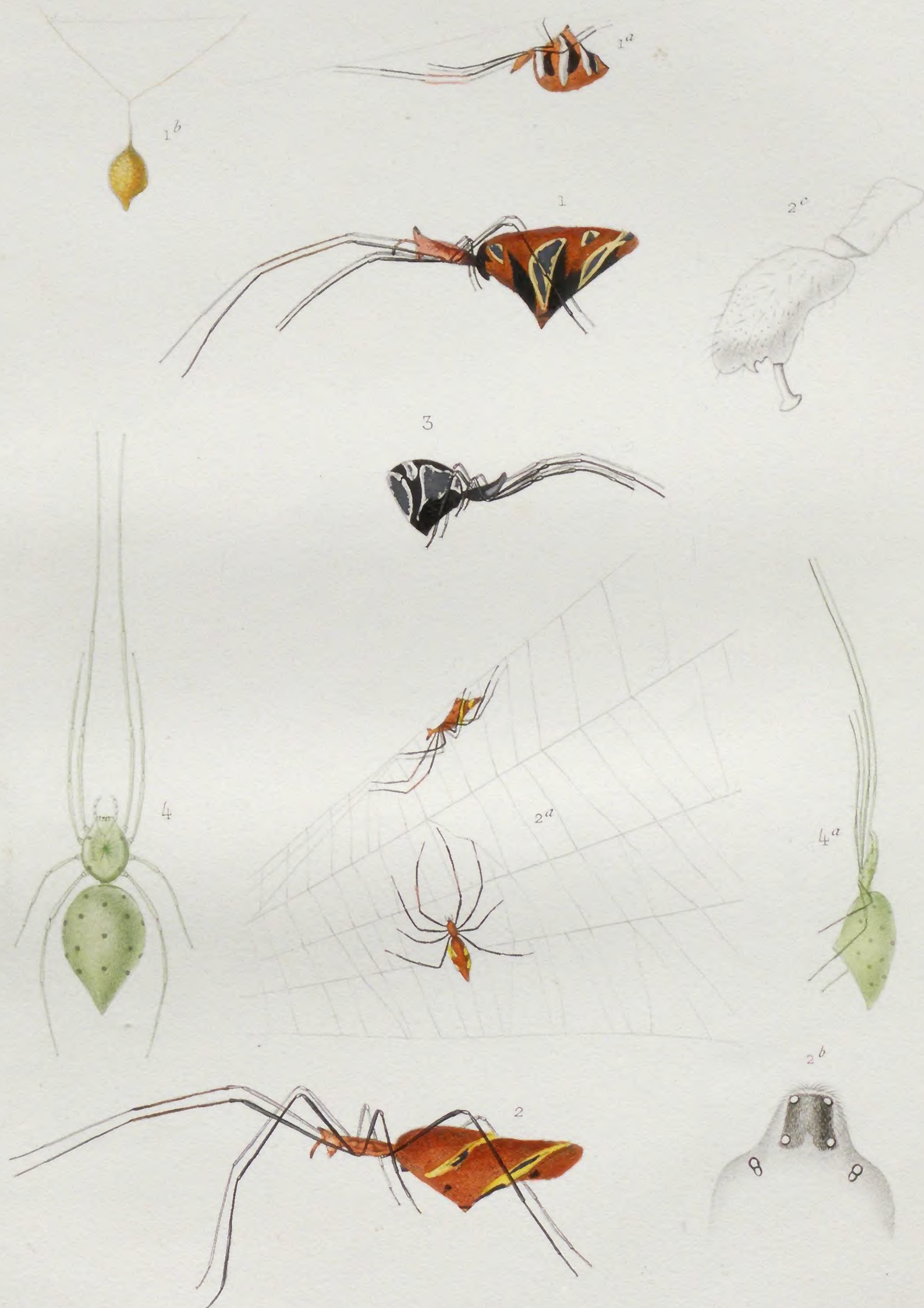




A. Vinson p.t Debray sc.

1. Attus muscivorus *Vinson*
2. ——— albo-oculatus. *Vins.*
3. ——— Africanus. *Vins.*
4. ——— lineatus *Vins.*
5. Attus Tamatavi *Vinson*
6. ——— variabilis. *Vins.*
7. ——— lugubris. *Vins.*
8. ——— nigro fuscus. *Vins.*

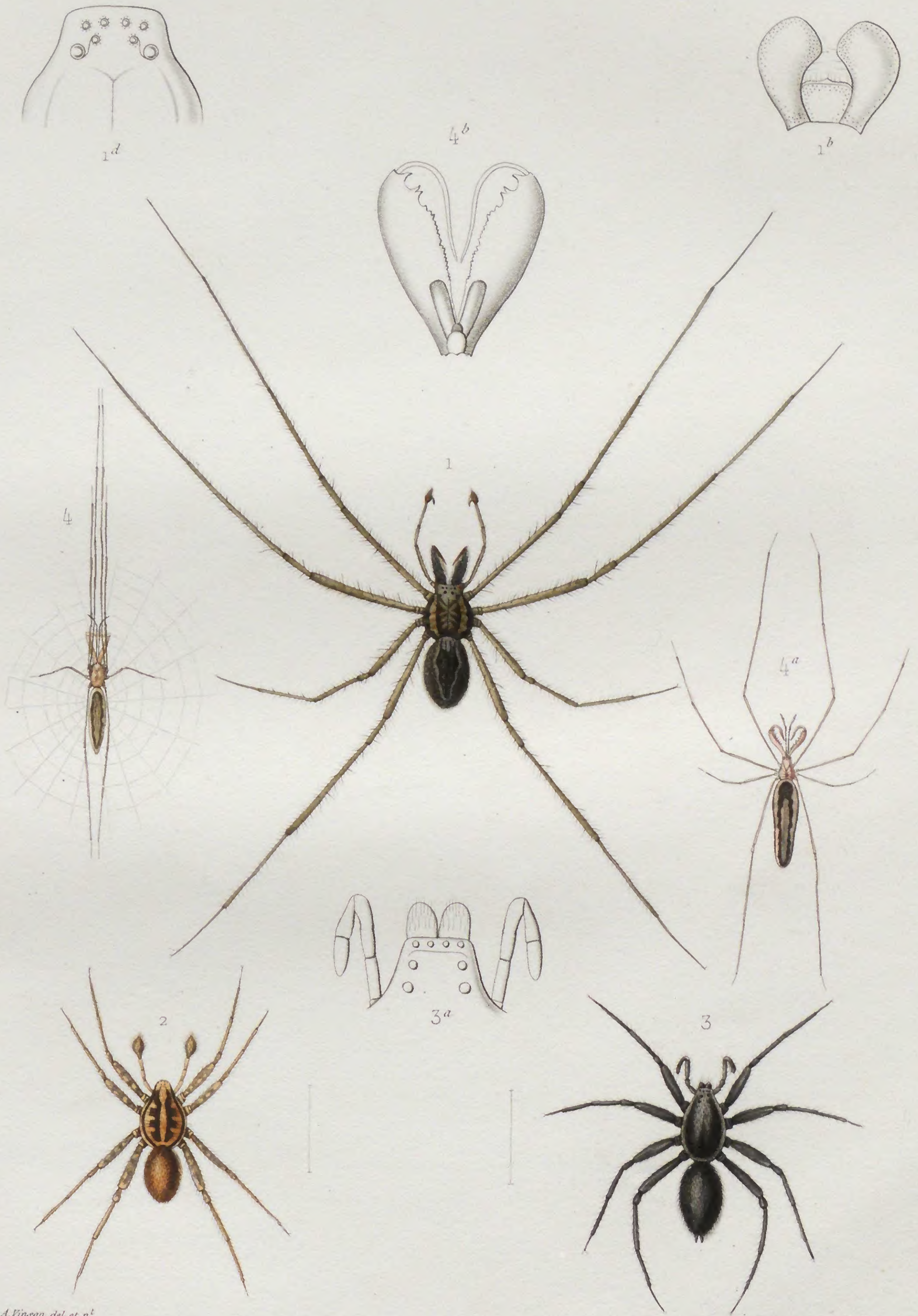
J. Migneaux dir.t Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris. M.me Migneaux col.



A. Vinson del. et pt. Debray sc.

1. Linyphia zonata. *Walck.*
2. ——— parasita. *Vinson.*
3. Linyphia argyrodes. *Walck.*
4. ——— viridis. *Vinson.*

J. Migneaux dir. Imp. Houiste, 6 r. Mignon, Paris. Mme Migneaux col.



A. Vinson del. et p.t Corbié sc.

1. Dolomedes Borbonicus. *Vins.*
2. Lycosa Salaziana. *Vins.*
3. Lycosa Vulcani. *Vins.*
4. Tetrognatha protensa. *Walk.*

J. Migneaux dir.t Imp. Houiste, 5. r. Mignon. Paris. M.me Migneaux col.



















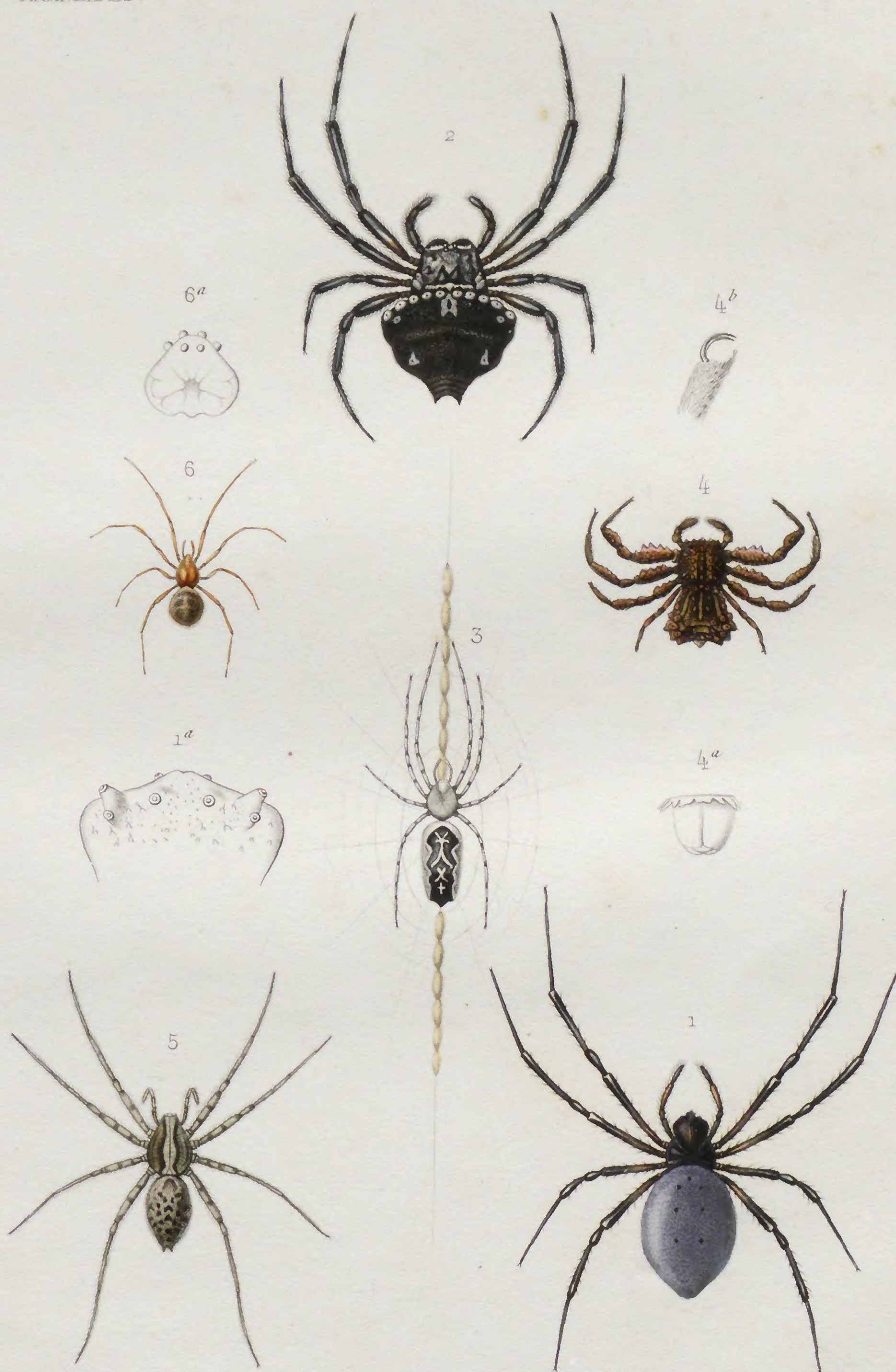




A. Vinson del. et p[t]. Debray sc.

1. Arachnoura Scorpionoides. Vinson. 2. Sphasus Dumontii. Vins.
3. Sphasus Lucasii. Vins.

J. Migneaux dir[t]. Imp. Hemerie, 5 r. Mignon, Paris. M[me] Migneaux col.



A. Vinson del et pt. Debray sc.

1. Epeira livida Vinson.		4. Thomisus foka. Vins.	
2. ——— tuberculosa. Vins.		5. Agelena Borbonica. Vins.	
3. ——— Sancti Benedicti. Vins.		6. Theridion Borbonicum. Vins.	

J. Migneaux dirt. Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris. Mme Migneaux col.